

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017



CONSTRUIRE

L'AVENIR
LA VIE

DE TOUS
DE CHACUN



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



SOMMAIRE

EN BREF - CHIFFRES CLÉS	2
1 – BILAN GÉNÉRAL 2017	4
1.1 – Bilan de la vie associative	4
Rapport moral	
Rapport d'orientation	
1.2 – Bilan de l'activité	7
1.2.1 – Éléments majeurs de l'année	7
1.2.2 – Développement	9
1.2.3 – Évolution des publics accompagnés	10
1.2.4 – Évolution de nos réponses et de nos modalités d'accompagnement	11
1.3 – Quelques chiffres sur nos secteurs d'activité	12
1.3.1 – Secteurs de la protection de l'enfance et du médico-social	12
1.3.2 – Secteur de l'insertion	14
1.4 – Conclusion et perspectives	14
1.5 – Les ressources humaines	17
1.5.1 – Données sociales – principaux chiffres	17
1.5.2 – Bilan de la direction des RH	19
1.5.3 – Projets et perspectives pour les RH	20
1.6 – Les finances	22
1.6.1 – Principaux chiffres	22
1.6.2 – Bilan de la direction financière	23
1.6.3 – Projets et perspectives pour les finances	24
1.7 – Comptes annuels présentés en assemblée générale (15 mai 2018)	26
Bilan – actif	
Bilan – passif	
Compte de résultat – produits	
Compte de résultat – charges	
2 – MOISSONS NOUVELLES - L'ASSOCIATION	30
2.1 – Présentation de l'association	30
2.2 – Composition du conseil d'administration	33
2.3 – Organigramme général	34
2.4 – Planification des rencontres institutionnelles	35
3 – MOISSONS NOUVELLES – LES ÉTABLISSEMENTS	36
Pôle Île-de-France	37
Pôle Normandie	38
Pôle Centre - Val de Loire	40
Pôle Pays de la Loire	43
Pôle Grand Est	46
Pôle PACA	52

EN BREF EN 2017

Nouvelle identité visuelle et communication

Conception d'un logotype, d'un slogan reflétant notre identité, d'une charte graphique, d'outils de communication imprimés, d'un site internet et ouverture d'une page Facebook



Fonctionnement en dispositif

Entrée de tous nos ITEP dans le fonctionnement en dispositif (fluidification des parcours des jeunes)

Projets d'établissements

Actualisation, approbation et transmission aux autorités de contrôle des projets d'établissements



Séjours de vacances

Deux nouveaux partenariats avec des associations d'Auvergne pour des séjours de vacances destinés à des enfants sans droit d'hébergement

CPOM

Signature d'un nouveau contrat pluriannuel d'objectif et de moyen (CPOM)



Projets immobiliers

Etudes pour deux programmes d'investissement immobilier en 2018



Elargissement du périmètre associatif

- + 10 places de placement éducatif à domicile (PEAD)
- + 12 places pour des mineurs non accompagnés (MNA)
- + 2 places de maison d'enfant à caractère social (MECS)
- + 10 places de centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) hors les murs

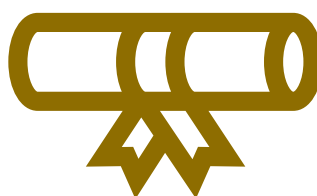
Ainsi que deux dossiers à l'étude de rapprochement avec d'autres associations

CHIFFRES CLÉS 2017



74 % de garçons et 26 % de filles

1 348 jeunes accompagnés
66 % en protection de l'enfance
34 % en médico-social
pour 246 275 journées réalisées



79 jeunes diplômés

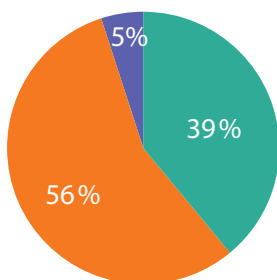


30 jeunes embauchés
à la sortie de nos dispositifs

727 ménages, 117 femmes et 407 enfants
accompagnés dans le secteur de l'insertion



747 salariés



Budget annuel de 44 millions

5 % insertion
56 % protection de l'enfance
39 % médico-social



Résultat administratif excédentaire de 1 989 873,94 € pour un excédent de 4 665 journées





BILAN GÉNÉRAL 2017

1.1 BILAN DE LA VIE ASSOCIATIVE

Rapport moral

Comme chaque année, le conseil d'administration a consacré son séminaire de début janvier 2018 à l'évaluation des objectifs fixés pour l'année précédente, puis a fixé ceux de l'année à venir.

- Notre objectif de mieux appréhender la mesure des résultats de nos missions n'a pas été atteint et sera repris en 2018, nous l'évoquons dans le rapport d'orientation.
- Le second objectif concernant la mise en place de solutions d'accueil pour les week-ends et les vacances a été partiellement atteint : deux partenariats avec des associations d'Auvergne, organisant des séjours en famille, a permis l'accueil d'un grand nombre de jeunes des établissements de Paris et d'Evreux ne bénéficiant pas de droits d'hébergement, durant les vacances scolaires. Une extension de ces partenariats à nos autres établissements est probable. Il reste la question des week-ends pour de nombreux jeunes dont le retour en famille est impossible. Un partenariat de proximité avec l'association France Parrainage est à l'étude.
- Notre troisième objectif concernant la communication de Moissons Nouvelles a été pleinement atteint grâce à la détermination d'une de nos administratrices, Isabelle Duhau, qui a piloté le groupe de travail rassemblant différentes catégories de personnel motivé par le sujet. Moissons Nouvelles dispose désormais d'un logo et d'une charte graphique modernisés ; l'ensemble de la papeterie et des supports de communication a été renouvelé. Un site internet convivial et fréquenté, accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone permet de découvrir notre actualité. Ces informations sont relayées sur notre page Facebook, ce qui offre, en outre, à des anciens de Moissons Nouvelles l'opportunité de reprendre contact avec nous.

Le conseil s'était également donné comme objectif global de développer le bénévolat en optant de préférence pour des partenariats avec les associations de bénévoles. La démarche a été engagée avec les directeurs.

Le conseil d'administration s'est réuni à onze reprises en 2017 et a visité les établissements du pôle Centre - Val de Loire au printemps et certains autres du pôle PACA à l'automne. Il a coopté en septembre un nouvel administrateur, Olivier Pradal, directeur des ressources humaines chez un éditeur informatique. Nous nous sommes ainsi dotés d'une nouvelle compétence dans un domaine sensible pour notre association. En effet, la diversité des expériences et des qualifications de nos administrateurs est une garantie de disposer d'une bonne représentation de la société civile. Cette variété des profils permet également d'enrichir notre expertise complémentaire pour la supervision et le conseil à nos équipes. Afin d'assurer le dynamisme et la pérennité de ce conseil, nous sommes en permanence à la recherche de nouveaux membres.

Le patrimoine a fait l'objet d'un suivi constant :

- Dans notre institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) de Pellevoisin (pôle Centre - Val de Loire), des travaux d'aménagement de la cuisine, de la salle de sport et la construction de nouveaux locaux pour les ateliers ont fait l'objet, après étude, de l'attribution d'un marché qui devrait se réaliser en 2018.
- Conformément aux souhaits du conseil départemental de Moselle, les études pour faire évoluer vers un site unique les deux villas de notre maison à caractère social (MECS) du Pays de Nabor sont en cours. Le nouvel équipement devrait également comprendre les locaux du service éducatif renforcé d'accompagnement à domicile (SERAD) et ceux d'un nouveau « dispositif Mousqueton » afin de créer un ensemble cohérent permettant une diversification de l'offre dans l'est du département.
- Nous conduisons également des études afin d'optimiser notre terrain de La Garde en y construisant un bâtiment pour y abriter les bureaux du pôle PACA ainsi que d'autres activités que celle du centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).



Conformément à la loi 2002-02 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les projets d'établissements et de services ont été actualisés par les équipes. Ces projets ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration avant d'être adressés aux autorités de contrôle.

Enfin, la politique voulue de développement de Moissons Nouvelles s'est poursuivie par la création et l'extension d'activités. Des rapprochements sont d'ores et déjà engagés avec d'autres associations, notamment en Moselle, pour des concrétisations attendues en 2018. Ces projets, ainsi que l'ensemble de l'activité de notre association, sont détaillés dans le rapport de la directrice générale, que nous partageons pleinement.

Rapport d'orientation

Notre habituel séminaire de début d'année a été prolongé d'une demi-journée afin d'accueillir deux intervenants qui ont présenté des dossiers d'actualité fondamentaux pour nourrir la réflexion des administrateurs. L'association e-enfance qui cherche à protéger les enfants et les adolescents des dangers d'Internet et lutte contre le cyberharcèlement et le harcèlement, a exposé ses missions et la réalité à laquelle les jeunes sont aujourd'hui confrontés. Ce thème sera repris lors de nos journées d'études nationales (JEN) 2018. Le pôle relations sociales du principal représentant des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire a expliqué la toute récente réforme du code du travail (les ordonnances Macron qui doivent favoriser l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales) et par voie de conséquence les obligations qui s'imposent dès 2018 pour l'employeur qu'est Moissons Nouvelles. Nous avons ensuite établi les objectifs à décliner durant l'année à venir :

- Le premier concerne les relations sociales. Il s'agit, par la concertation, d'aboutir à un accord co-construit avec les partenaires sociaux sur le futur conseil social et économique (CSE). Pendant le premier semestre 2018, un groupe de travail issu de la commission ressources humaines va élaborer un projet qui sera proposé aux partenaires sociaux comme base de négociation à compter de l'été.
- L'extension du périmètre de Moissons Nouvelles constitue le second objectif ; les études préliminaires à la reprise d'une maison d'enfants à caractère social (MECS) à Cognac sont par exemple bien avancées. Un mandat de gestion devrait précéder une reprise au 1^{er} janvier 2019. La reprise d'une association de prévention spécialisée implantée en Moselle est également en cours et devrait être effective en 2019.
- Un nouveau groupe de travail a pris en charge la réalisation de notre troisième objectif : la création d'une fondation abritée, c'est à dire placée sous la tutelle d'une grande fondation reconnue d'utilité publique, afin de bénéficier des mêmes conditions de dons tout en allégeant nos démarches. Nous pensons aboutir d'ici la fin de cette année.
- La création d'un intranet est le quatrième objectif de cette année ; là encore, le chantier est ouvert et devrait aboutir dans quelques mois.

En 2017 nous nous étions fixés l'objectif, sans pouvoir l'atteindre, d'établir des outils d'évaluation de notre action auprès des jeunes et des adultes accueillis ou accompagnés. Un groupe de travail composé de directeurs et d'administrateurs est désormais constitué et avance efficacement sur ce dossier.

Nous constatons que Moissons Nouvelles est en pleine dynamique ; le travail mené transversalement par les administrateurs bénévoles et par les professionnels se révèle d'une grande efficacité. Nous les en remercions tous.

Francis Bouten
Président de Moissons Nouvelles

1.2 BILAN DE L'ACTIVITÉ

1.2.1 ÉLÉMENTS MAJEURS DE L'ANNÉE

2017 a été une année riche et intense, marquée à la fois par la stabilisation, l'évolution et le développement des activités, mais aussi par des réflexions diverses et variées émanant du conseil d'administration, des équipes de direction et des salariés concernant l'évolution et le développement de l'association ainsi que les pratiques professionnelles et managériales.

Cette année encore, nous nous sommes efforcés de nous positionner auprès des conseils départementaux, des agences régionales de santé (ARS) et des services de l'Etat comme un vrai partenaire, force de proposition et d'adaptation pour réinterroger l'offre existante et pour établir des réponses au plus près des besoins repérés, des réponses riches de sens pour les enfants, les adolescents et les familles que nous accompagnons un temps de leur vie. Nous recherchons et initiions des solutions qui s'ajustent au mieux aux évolutions des parcours dont la fluidité doit rester le socle, puisqu'elle garantit la future intégration sociale, professionnelle et citoyenne.

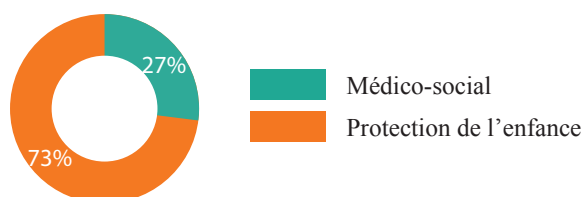
Quel que soit le secteur d'activité (protection de l'enfance, médico-social, insertion), au-delà de nos missions spécifiques de protection, d'éducation, d'insertion et de soin, nos actions ont pour visée principale de préparer nos jeunes à l'autonomie, dans le cadre d'activités diversifiées favorisant le lien et la transversalité avec d'autres horizons humains, culturels et propices à l'intégration sociale.

C'est dans cette dynamique générale que les 747 salariés de Moissons Nouvelles ont accompagné en 2017 :

- 1 348 jeunes dans les secteurs de la protection de l'enfance et du médico-social, qu'il s'agisse d'internat ou de milieu ouvert, de façon continue ou modulable.
- 727 ménages, 117 femmes et 407 enfants dans le secteur de l'insertion.

Le nombre de journées réalisées par secteur d'activité se répartit de la façon suivante :

- Protection de l'enfance : 180 392 journées
- Médico-social : 65 883 journées



- Insertion : 12 503 journées ont été réalisées qui comptabilisent l'activité classique du centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et celle hors les murs. (L'activité du collectif d'hébergement varois (CHV) n'est pas quantifiable en nombre de journées et sera analysée dans ce rapport de façon indépendante).

Pour l'ensemble de l'association (à l'exception du CHV) les établissements ont réalisé un excédent de 4665 journées qui se traduit par un résultat administratif (résultat comptable + reprise des résultats antérieurs) consolidé excédentaire de 1 989 873,94€.

Les réformes des modes de financement nous conduisent, depuis quelques années, à signer des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) tant pour les établissements relevant du secteur médico-social, que pour certains autres relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE), ainsi avec le département de Moselle (pôle Grand Est).





Dans un souci de clarté, d'efficacité, d'harmonie, de mutualisation et de maîtrise des coûts, Moissons Nouvelles a continué de structurer son organisation en pôles géographiques qui regroupent ses établissements et services. L'association est ainsi découpée en six pôles bénéficiant chacun d'un directeur de pôle et d'un service administratif et financier. Chaque pôle regroupe des établissements ou services œuvrant dans un ou plusieurs des trois secteur(s) d'activité(s) de l'association et qui sont implantés sur un ou plusieurs département(s). Ces pôles sont soutenus et accompagnés par les fonctions supports de la direction générale du siège afin de répondre aux problématiques qui se posent, aux évolutions réglementaires et aux décisions qui s'imposent. Ils sont progressivement dotés d'un responsable des ressources humaines pour décliner la politique impulsée par la direction générale au plus près des établissements et des salariés.

L'année 2017 a été marquée par le dossier du renouvellement des frais de siège qui intervient tous les cinq ans, soit pour les années 2018-2022. L'autorisation réglementaire actuelle, délivrée par la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) parisienne, arrivait à échéance le 31 décembre 2017. Depuis la dernière autorisation, l'association s'est développée, qu'il s'agisse de l'extension de places dans un grand nombre de structures ou de la création d'un service de placement à domicile (PEAD) dans le pôle PACA, à la suite d'un appel à projet. Elle s'est également diversifiée en redéployant des places de tout internat vers des services plus souples en milieu ouvert, notamment en Moselle (service éducatif renforcé à domicile (SERAD), dispositif Mousqueton). Elle s'est spécialisée dans la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA). Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) se sont inscrits dans l'expérimentation d'un fonctionnement « en dispositif ». Toutes ces activités sont une reconnaissance de la qualité de notre offre dans les régions et les départements, face à une concurrence importante. A contrario, l'association a cédé la gestion d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) situé au Creusot, dont l'implantation géographique isolée par rapport à nos autres localisations ne permettait pas un équilibre financier. Dans cette organisation déconcentrée à l'échelle régionale, nous constatons que les moyens attribués au siège de l'association (2,16% calculé sur le montant des charges d'exploitation) sont nettement insuffisants, au regard des missions et du contrôle nécessaires pour la bonne marche des services et des établissements, de la taille de l'association, de son éclatement géographique, du renforcement et de la complexité du cadre légal et réglementaire global, du suivi du patrimoine, des projets de développement, de la nécessité de communiquer et de diversifier les sources de financement. Pour conduire tous ses projets et poursuivre l'impulsion d'une dynamique nationale, l'association a besoin de renforcer quantitativement et qualitativement les compétences de sa direction générale. Nous avons ainsi proposé, dans ce dossier de renouvellement, des moyens complémentaires qui porteraient le taux à 2,95%. A la date de rédaction de ce rapport, nous attendons la réponse officielle à cette demande.

1.2.2 DÉVELOPPEMENT

En 2017, Moissons Nouvelles a poursuivi son développement, principalement constitué par l'augmentation du nombre de places dans des services ou établissements existants et par la création d'autres places dans de nouvelles modalités d'accueil.

- Extension de dix places de placement à domicile dans le Var (pôle PACA), ce qui porte l'effectif du service du PEAD à 45 places.
- Création depuis juin 2017 de douze places supplémentaires en Moselle (pôle Grand Est) pour l'accueil de mineurs non accompagnés (MNA).
- Extension de deux places supplémentaires dans l'internat de la maison d'enfants à caractère social (MECS) d'Evreux (pôle Normandie).
- Création de dix places de centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) hors les murs depuis juillet 2017 à La Garde (pôle PACA).

Moissons Nouvelles étudie actuellement la reprise de trois associations qui nous ont sollicités. Celles-ci œuvrent, pour deux d'entre elles, dans le secteur de la protection de l'enfance, la troisième s'inscrit dans celui de la prévention. Ces reprises devraient se concrétiser en 2018 ou 2019.



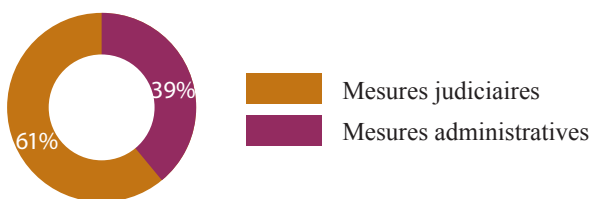
1.2.3 ÉVOLUTION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Champ de la protection de l'enfance

Le constat est sensiblement le même qu'en 2016 :

- Un nombre de plus en plus important de mineurs non accompagnés (MNA) dont certains de moins de 16 ans accueillis dans nos MECS.
- Une recrudescence de placements dus à une très grande précarité de certaines familles.
- Des situations familiales très dégradées et des droits de visites et d'hébergements quasi inexistant.
- Des placements ordonnés très tardivement, représentant souvent la dernière solution pour de grands adolescents qui n'adhèrent pas à la mesure, voire un nombre important de placements pour des jeunes de 16 à 18 ans qui s'avèrent difficile à mettre en place et semblent n'avoir parfois aucun sens.
- Une diminution des contrats jeunes majeurs, réservés à des jeunes volontaires ayant un projet très précis ; leur durée est limitée de 3 à 6 mois, dans certains cas, renouvelable, et la plupart sont destinés aux mineurs non accompagnés (MNA).
- Une augmentation des jeunes présentant des troubles complexes, nécessitant des coopérations avec d'autres institutions et une articulation entre les secteurs du médico-social, du sanitaire, de l'aide sociale à l'enfance et de la justice. Sur 886 jeunes suivis dans le cadre de la protection de l'enfance, 188 bénéficient d'un suivi thérapeutique.
- Le constat d'un nombre important de mesures judiciaires (522) par rapport aux mesures administratives (340), y compris pour les services de milieu ouvert, malgré la volonté forte des départements de dynamiser la contractualisation, volonté impulsée par la loi du 7 mars 2007.

Répartition de l'initiative des mesures de suivi



Champ du handicap (trouble du comportement et de la conduite)

On constate :

- Une précarité sociale et un nombre significatif de jeunes relevant également d'une mesure de l'aide sociale à l'enfance (ASE).
- Des jeunes avec des troubles associés (déficience, troubles psychotiques, troubles autistiques), faute de places disponibles en instituts médico-éducatifs (IME) ou en structures sanitaires.
- Peu de jeunes en inclusion scolaire dans les écoles de proximité.

Champ de l'insertion

On constate :

- Un nombre grandissant de personnes en situation de précarité.
- L'accroissement des difficultés économiques rencontrées par les familles accompagnées, le contexte locatif actuel faisant augmenter, de façon significative, leur risque de marginalisation. Cette situation a un impact important sur le montage des projets, les ménages vivant de plus en plus au jour le jour et n'ayant plus de capacité d'anticipation. Leur mode de communication est souvent inadapté voire violent.
- Le cumul des ruptures rencontrées et l'isolement extrême comme points communs à tous ces ménages.

1.2.4 ÉVOLUTION DE NOS RÉPONSES ET DE NOS MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Champ de la protection de l'enfance

Nous proposons :

- Une diversification de l'offre.
- Une diminution des places de tout internat et une augmentation des mesures de placement à domicile (protection hors les murs).
- Un développement des places en studios ou en appartements diffus pour mieux préparer les jeunes à l'autonomie.
- Une diminution et une restriction des droits de visites et d'hébergements, et une augmentation d'ordonnances de visites accompagnées ou médiatisées.
- Le développement des réponses spécifiques et adaptées aux mineurs non accompagnés (MNA).
- De la part des établissements et services, une bonne maîtrise du circuit des informations préoccupantes pouvant aboutir à une mesure contractuelle, et celui des signalements, à la recherche d'une mesure judiciaire.

Champ du handicap

Nous proposons :

- Une mise en place de plus en plus concrète du fonctionnement en dispositif des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) afin de fluidifier les parcours.
- Une augmentation des places en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) et une diminution des places d'internat ITEP.
- La volonté d'externaliser les unités d'enseignement spécialisé dans des écoles ordinaires.
- La nécessité d'évoluer vers d'autres formes de réponses dans la lignée du rapport remis au gouvernement en 2014 « Zéro sans solution ».

Champ de l'insertion

Nous proposons :

- Le développement de formes d'établissements moins contenant que les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), par exemple des CHRS hors les murs.
- Une priorité à la mise à l'abri.
- Le développement des actions d'insertion par le logement.



1.3 QUELQUES CHIFFRES SUR NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ

1.3.1 LES SECTEURS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DU MÉDICO-SOCIAL

Nombre de places budgétées en 2017

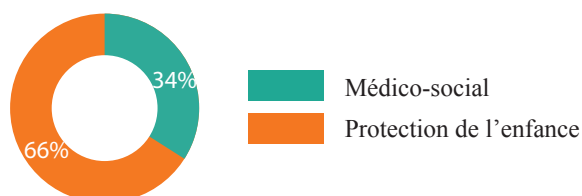
Secteur médico-social	370
Secteur protection de l'enfance	517
Total général	887



L'activité concernant la protection de l'enfance a augmenté en année 2017 (472 places en 2016) en lien avec les extensions de places décrites ci-dessus.

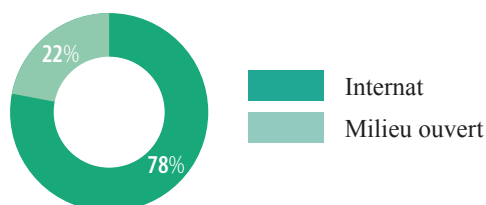
Nombre de jeunes suivis en 2017

Secteur médico-social	462
Secteur protection de l'enfance	886
Total général	1 348



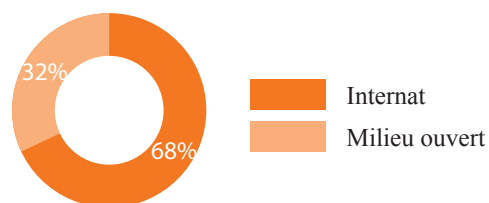
Répartition des jeunes suivis en 2017 dans le secteur médico-social

Internat (ITEP, CAFS)	362
Milieu ouvert (SESSAD)	100
Total général	462



Répartition des jeunes suivis en 2017 dans le secteur de la protection de l'enfance

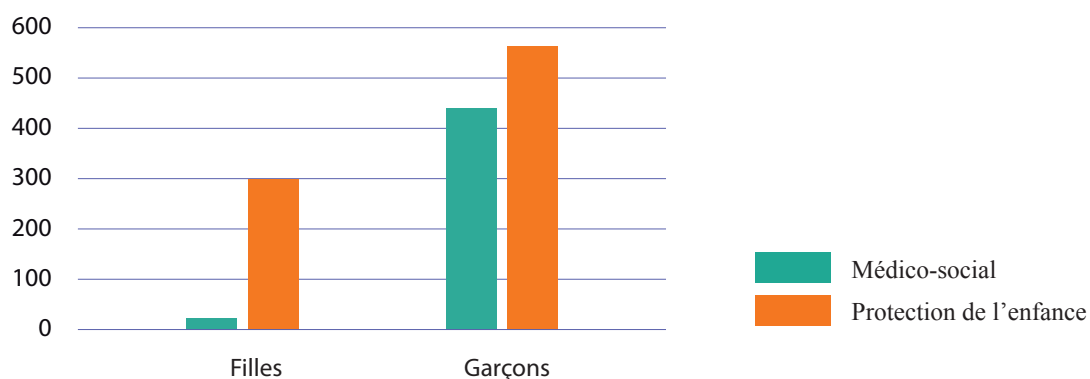
Internat (MECS, Apart, studio)	605
Milieu ouvert (SERAD, PEAD, dispositif expérimental Mousqueton)	281
Total général	886



Répartition par sexe des jeunes suivis en 2017

	Garçons	Filles
Secteur médico-social	440	22
Secteur protection de l'enfance	563	299
Total général	1 003	321

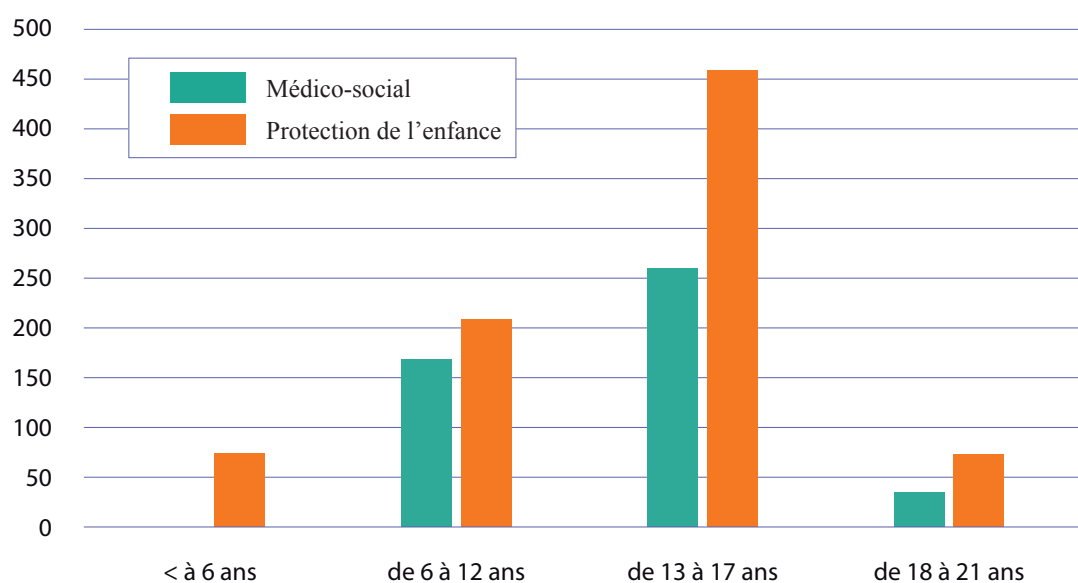
Nombre de jeunes suivis en 2017 par champ d'activité et sexe



Conformément aux autres années, les garçons représentent une prise en charge plus importante et principalement dans les ITEP où très peu de filles sont concernées par cette orientation.

Âge des jeunes (hors adultes de la structure expérimentale OPAL) suivis en 2017

	< 6 ans	6 à 12 ans	13 à 17 ans	18 à 21 ans
Secteur médico-social	0	168	259	35
Secteur protection de l'enfance	74	206	459	123
Total général	74	374	718	158



Les adolescent(e)s représentent la tranche d'âge la plus importante, principalement dans le secteur de la protection de l'enfance. Cependant, nous constatons une augmentation significative des enfants de moins de six ans pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance et notamment par les services de placement à domicile.



Durée moyenne des séjours

	Internat	Milieu ouvert
Secteur médico-social	30 mois	24 mois
Secteur protection de l'enfance	24 mois	9 mois

Diplômes scolaires obtenus et intégration professionnelle

Durant l'année 2017, 79 jeunes accueillis en institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) ou en maison d'enfant à caractère social (MECS) ont obtenu un diplôme. 30 jeunes ont trouvé un emploi à la sortie de nos dispositifs.

1.3.2 LE SECTEUR DE L'INSERTION

2017 a été marquée par une mobilisation importante des professionnels du centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de La Garde (pôle PACA) afin de maintenir la qualité de l'accompagnement social proposé aux femmes hébergées. L'équipe a cherché également à mobiliser les résidentes autour de leur participation effective à la vie institutionnelle de l'établissement (épicerie, café des femmes), mais aussi de leur expression en tant que sujet agissant dans la société (participation au conseil régional des personnes accueillies). Malgré un contexte budgétaire contraint, les résultats obtenus sont à l'équilibre, même légèrement excédentaires. Les professionnels du collectif d'hébergement varois (CHV) de Toulon (pôle PACA) ont eux aussi été mobilisés autour du maintien de la qualité de l'accompagnement proposé. Les professionnels du secteur de l'insertion, malgré le contexte incertain, demeurent investis et mobilisés pour assumer leur mission générale d'accompagnement social global des publics en situation de précarité. Leur connaissance de ces publics spécifiques et de leurs problématiques, ainsi que le réseau développé de partenaires, permettent des actions de qualité reconnues par les financeurs et ces mêmes partenaires.

L'année a été marquée par les éléments suivants :

- L'écriture du projet de secteur et première mise en œuvre des objectifs à atteindre.
- La mobilisation de tous les professionnels et des personnes accueillies pour l'actualisation du projet d'établissement du CHRS ce qui a permis de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une culture institutionnelle.
- L'accompagnement des professionnels autour de l'évolution des politiques publiques et des résultats attendus, notamment au niveau des passerelles à construire entre l'hébergement et le logement.
- L'ouverture d'un service d'accompagnement hors les murs permettant une diversification de l'offre de service du CHRS.

Le point de vigilance du secteur reste l'équilibre budgétaire. L'adéquation entre missions, besoins et moyens est à questionner et à analyser. En 2018, les professionnels seront ainsi associés à l'établissement d'un diagnostic de l'activité qui permettra de faire des propositions visant à une nouvelle organisation réaliste et réalisable, tenant compte des contraintes financières. D'ores et déjà, il est certain que la poursuite de l'activité hors les murs, à ce jour expérimentale, serait à développer.

1.4 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2017, nous avons conduit un grand chantier sur la communication, renouvelant totalement l'image de l'association. Moissons Nouvelles dispose aujourd'hui d'un nouveau logo, d'un slogan, d'une charte graphique, de documents de présentation, d'un site internet et même d'une page Facebook. Tous ces éléments ont été mis en place grâce à l'implication d'un grand nombre de salariés et le soutien actif des administrateurs.

Ces outils de communication sont là pour mieux dire et transmettre ce que nous sommes, pour échanger avec tous nos partenaires, comme avec les familles et même entre nous. Ils montrent notre dynamisme et notre engagement de chaque jour auprès des publics que nous accompagnons. Plus efficaces, ils permettent aux familles et à l'ensemble de nos interlocuteurs de prendre connaissance, dans le détail, des caractéristiques de chaque établissement ou service à travers son projet d'établissement et son rapport d'activité.

Face au désengagement croissant et inéluctable des pouvoirs publics, il devient nécessaire de diversifier les ressources de l'association et de trouver d'autres modes de financement, en complément des fonds publics, pour payer les projets qui ne sont plus couverts par les dotations traditionnelles. Ces outils de communication vont favoriser nos démarches de recherches de dons et de mécénats auprès des entreprises, des associations et des personnes privées.

Cette année, Moissons Nouvelles a réalisé l'activité attendue dans l'ensemble de ses établissements et services, grâce notamment à un gros investissement de l'ensemble des équipes. Qu'elles en soient ainsi vivement remerciées. Ce rapport est aussi l'occasion de remercier les autorités de contrôle et tous nos partenaires qui nous font confiance et qui nous aident à progresser dans la qualité de notre accompagnement. Le conseil d'administration et la direction générale poursuivent une large réflexion sur le devenir de l'association au regard d'un contexte socio-économique complexe nécessitant d'être constamment au fait des évolutions futures des secteurs social et médico-social.

L'année 2018 sera marquée par de nouveaux chantiers structurants :

- La poursuite de l'évolution, adaptation, extension de nos structures en ouvrant de nouveaux services et en redéployant certaines activités. Ce développement se traduira également par la probable reprise de petites associations.
- La mise en place de la modulation du temps de travail pour tous et d'un outil de suivi commun à l'ensemble des établissements. Cela permettra une harmonisation et une équité pour les salariés ainsi qu'une meilleure anticipation dans la mise en place des plannings.
- Le démarrage du chantier des deux importantes opérations immobilières étudiées en 2017, à La Garde (pôle PACA) et à la MECS du Pays de Nabor (pôle Grand Est).
- Le renforcement du dialogue social ; il s'agit de poursuivre des relations sociales constructives et co-élaborées, d'établir un projet de comité social et économique (CSE) dans le cadre d'un accord de méthode et de négociation, suite aux « ordonnances Macron » réformant le code du travail.
- La réorganisation de la direction générale en lien avec la nouvelle autorisation des frais de siège.
- La création d'une fondation abritée.

Nos journées d'études nationales (JEN) se dérouleront dans le pôle Grand Est les 23 et 24 mai prochains. Elles seront consacrées aux réseaux sociaux, au prisme de l'action éducative. Quels sont les risques que présentent ces nouveaux médias pour les enfants et les jeunes ? Mais également quels doivent être leurs atouts dans nos pratiques éducatives ? Une fois encore, il s'agira de réfléchir à la meilleure manière de nous inscrire dans notre monde dans un souci constant d'amélioration de la qualité de notre accompagnement. Parallèlement, sur ce même registre des technologies du numérique, nous amorcerons une réflexion sur notre futur intranet.

Voilà, les grandes échéances qui nous attendent. Notre méthode est celle du dialogue, de la concertation, de la confiance. Les meilleures solutions sont celles conçues avec ceux qui auront à les mettre en œuvre. Nous souhaitons donc que chacun puisse contribuer à enrichir les réflexions conduites. Parce que c'est l'avenir de Moissons Nouvelles que nous construisons et que cet avenir appartient à chacun de celles et ceux qui y travaillent aujourd'hui.

Martine Renault
Directrice générale





1.5 LES RESSOURCES HUMAINES

1.5.1 DONNÉES SOCIALES – PRINCIPAUX CHIFFRES

Effectif total au 31/12/17

Tout salarié inscrit à l'effectif au 31/12 quelle que soit la nature de son contrat de travail (hors stagiaires, intérimaires et travailleurs mis à disposition de l'association par une entreprise extérieure)

Administratif	Enseignement	Médical	Para médical	Restauration	Services généraux, Transport Heberg.	Socio-éducatif Animation	Total
74	21	8	40	16	168	420	747

Cadre	Non Cadre	Total
113	634	747

Effectif CDI au 31/12/17

Hors contrat d'accompagnement dans l'emploi

Administratif	Enseignement	Médical	Para médical	Restauration	Services généraux, Transport Heberg.	Socio-éducatif Animation	Total
67	20	8	40	14	146	369	664

Salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée au 31/12/17

Hors formation en alternance, contrat d'avenir, contrat d'accompagnement dans l'emploi

Administratif	Enseignement	Médical	Para médical	Restauration	Services généraux, Transport Heberg.	Socio-éducatif Animation	Total
4	1	0	0	1	16	43	65

Répartition par sexe de l'effectif total au 31/12/17

	Administratif	Enseignement	Médical	Para médical	Restauration	Services généraux, Transport Heberg.	Socio-éducatif Animation	Total
Femmes	58	13	4	34	6	88	239	442
Hommes	16	8	4	6	10	80	181	305



Répartition par âge de l'effectif total au 31/12/17

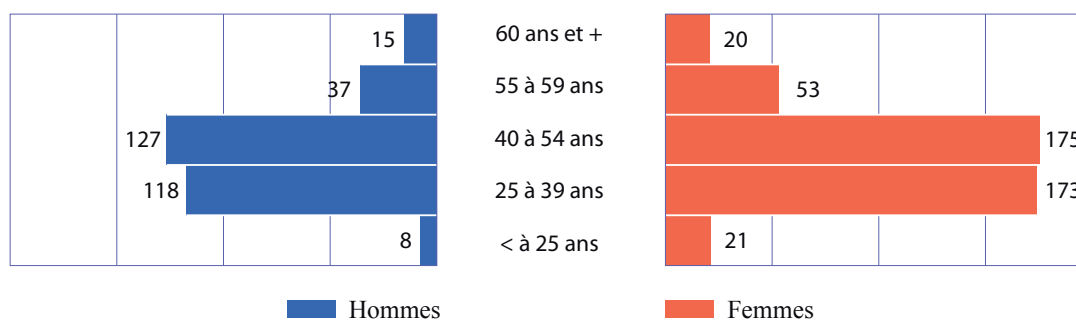
Femmes

	Admini- stratif	Ensei- gnement	Médical	Para médical	Restau- ration	Services généraux, Transport Heberg.	Socio- éducatif Animation	Total
Moins de 25 ans	1	0	0	1	0	1	18	21
De 25 à 39 ans	18	10	0	15	1	18	111	173
De 40 à 54 ans	25	3	2	13	5	49	78	175
De 55 à 59 ans	10	0	1	3	0	17	22	53
Plus de 60 ans	4	0	1	2	0	3	10	20

Hommes

	Admini- stratif	Ensei- gnement	Médical	Para médical	Restau- ration	Services généraux, Transport Heberg.	Socio- éducatif Animation	Total
Moins de 25 ans	0	0	0	0	0	1	7	8
De 25 à 39 ans	5	2	0	2	2	19	88	118
De 40 à 54 ans	8	4	1	3	6	37	68	127
De 55 à 59 ans	1	2	0	1	2	16	15	37
Plus de 60 ans	2	0	3	0	0	7	3	15

Pyramide des âges



Travailleurs extérieurs

Nombre de travailleurs appartenant à une entreprise de travail temporaire

Administratif	Enseignement	Médical	Para médical	Restauration	Services généraux, Transport Heberg.	Socio- éducatif Animation	Total
1	0	1	0	0	26	90	118

1.5.2 BILAN DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le rôle de chacun conditionne la réussite des missions de Moissons Nouvelles. Il est donc essentiel que l'ensemble des équipes, tant celles assurant la prise en charge des personnes accueillies que celles des fonctions supports, puissent avoir les meilleures conditions de travail et maintiennent leur niveau attendu de compétences.

Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès

Nelson Mandela

Déploiement d'une nouvelle organisation

Fort de ce constat, le développement des services ressources humaines dans les pôles a débuté afin d'être au plus près des salariés et de porter localement la politique nationale de l'association, en assurant notamment le respect des procédures et l'harmonisation des pratiques. Ainsi à la fin de 2017, trois pôles disposent d'un service ressources humaines, après la création de deux postes, en PACA et en Centre - Val de Loire. Pour les trois autres pôles, des relais RH sont identifiés dans l'attente de la possibilité de recrutements similaires.

Accompagnement des pôles : projet « outil planning »

Il s'agissait d'élaborer et de déployer un outil de gestion des plannings des équipes destiné aux chefs de service. L'application a été construite en collaboration avec les responsables et relais RH, des directeurs de secteur et des chefs de service afin d'être en cohérence avec les pratiques et de répondre aux besoins. Ce travail collaboratif explique sa durée de mise en œuvre. Compte tenu de son importance, son traitement a été prioritaire durant les quatre derniers mois de l'année.

Dans ce cadre, il a notamment été nécessaire de clarifier avec chaque pôle la politique associative concernant le temps de travail, d'établir un état des lieux des modes de fonctionnement et des attentes afin de permettre une harmonisation et de former les utilisateurs.

Formation professionnelle continue

Moissons Nouvelles s'est fixée comme objectif d'augmenter l'accès à la formation de son personnel et d'impulser une nouvelle dynamique en la matière. Des orientations triennales ont été définies en ce sens.

Afin de toujours disposer des compétences nécessaires à la qualité de l'accompagnement du public accueilli, l'association veille en permanence à la parfaite adéquation des salariés à leur poste en anticipant les évolutions afin de permettre à tous le maintien dans leur emploi. Au-delà de cet objectif et des obligations juridiques, il s'agit aussi de mettre en place des parcours professionnels favorisant l'employabilité des salariés. L'association porte une attention particulière aux professionnels concernés par des changements impactant les prises en charge, au personnel d'encadrement dont les missions ont considérablement évolué et aux collaborateurs sans qualification.

Plusieurs solutions ont été identifiées pour atteindre cet objectif : augmenter les formations internes en utilisant les compétences propres à Moissons Nouvelles pour élaborer et animer des stages ; ouvrir les sessions à d'autres employeurs ; accroître la transversalité entre les pôles, afin notamment d'identifier des besoins identiques permettant de regrouper les stagiaires et ainsi de minimiser les coûts.

Journée d'intégration des nouveaux embauchés

Une nouvelle journée s'est tenue le 15 juin 2017. Comme la précédente, elle avait vocation, au-delà de la présentation de l'association, de permettre un temps d'échange entre les participants, puis avec la direction générale et les directions de pôle présentes et ainsi d'initier une culture partagée de l'association.



Relations sociales

Plusieurs projets d'accord ont été travaillés avec les partenaires sociaux. L'accord intergénérationnel a été signé. Celui sur la journée de solidarité a abouti à un avis favorable et devrait être signé début 2018. Les autres projets seront repris l'année prochaine.

1.5.3 PROJETS ET PERSPECTIVES POUR LES RESSOURCES HUMAINES

Plusieurs actions ou projets sont d'ores et déjà établis pour 2018. Quatre comités RH de deux jours chacun permettront d'accompagner les services des pôles dans l'application de la politique de Moissons Nouvelles, de renforcer et dynamiser la fonction en étant au plus près des besoins opérationnels, d'harmoniser les process, les pratiques et les outils...

Deux journées d'intégration des nouveaux embauchés sont programmées.

La base de données économiques et sociales (BDES) qui rassemble les informations relatives à nos grandes orientations économiques et sociales et contribue à donner une vision claire et globale de la formation et de la répartition de la valeur créée par notre activité sera mise en ligne, à la disposition des représentants du personnel.

Autre priorité, la direction des ressources humaines poursuivra l'harmonisation de la gestion des plannings via l'outil informatique développé ces derniers mois.

Plusieurs guides devraient être élaborés afin d'aider les équipes et les pôles : celui pour l'outil de gestion du planning, celui pour la base de données économiques et sociales destinée aux instances représentatives du personnel (IRP), ainsi que celui des relations sociales.

Enfin, la négociation avec les partenaires sociaux reprendra sur les sujets du travail de nuit, de l'organisation des transferts de jeunes (séjours de vacances) et du protocole pré-électoral. La direction accompagnera également le groupe de travail issu de la commission ressources humaines chargé d'élaborer le projet qui sera proposé aux partenaires sociaux comme base de discussion du futur conseil social et économique (CSE).

Corinne Thiollet

Directrice des ressources humaines



1.6 LES FINANCES

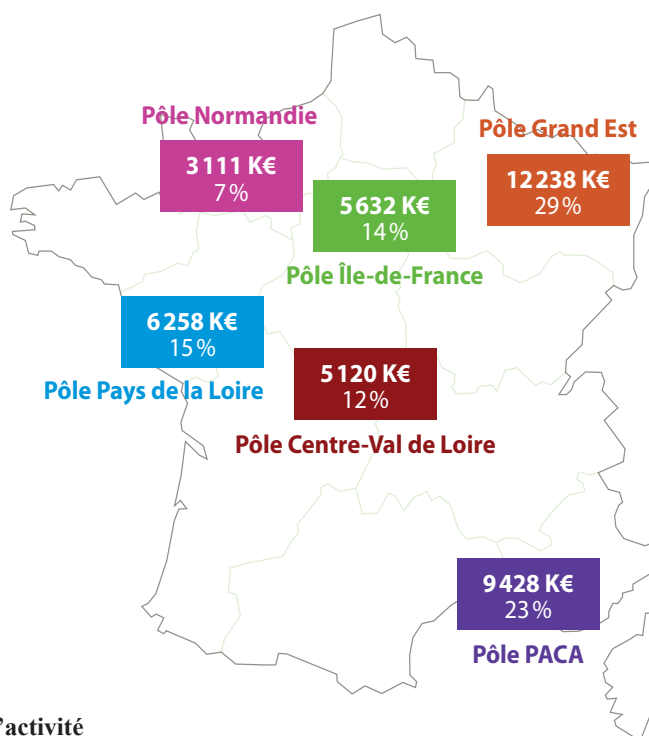
Les comptes regroupent l'activité de l'ensemble des établissements et services de Moissons Nouvelles. L'association est une seule entité juridique possédant la personnalité morale et la capacité de gérer les établissements rattachés. Chacun d'eux (ITEP, SESSAD, CAFS, MECS, Accompagnements à domicile, CHRS...) élabore un bilan et un compte de résultat. L'ensemble des données cumulées, après neutralisation des opérations internes, donne le bilan et le compte de résultat global de l'association.

1.6.1 PRINCIPAUX CHIFFRES

Cette année, le résultat comptable présente un excédent net arithmétique de 1 575 K€. Il se décompose en deux éléments :

- Le résultat comptable des activités sous gestion contrôlée (établissements et services) présente un excédent de 1 422 K€. Il fait l'objet d'une analyse de la part des autorités tarifaires en vue d'une imputation de tout ou partie sur le budget de la ou des années suivantes (généralement n+2) ; cela se traduit notamment par une réduction de charges, par une affectation en réserve de compensation et un ajustement du financement dans le cas d'un déficit.
- Le résultat de la gestion propre présente quant à lui un excédent net de 153 K€. Il correspond à deux entités économiques, l'association et le collectif hébergement varois (CHV).

Produits d'exploitation par région



Produits répartis par secteur d'activité



1.6.2 BILAN DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

La direction est engagée dans des évolutions au long cours qui visent à apporter un suivi économique en temps réel afin d'améliorer la rationalité des dépenses et des investissements. Il s'agit également de répondre aux évolutions des modalités de la tarification des prestations.

Suivi économique régulier

L'association poursuit sa démarche de développement et de partage des tableaux de bords et des outils de gestion. Le suivi mensuel de l'activité est un des indicateurs majeurs permettant de mettre en perspective l'activité par rapport aux prévisions. Il s'agit d'identifier les éventuels risques financiers liés à une activité insuffisante et d'adapter ainsi le pilotage de l'établissement sans attendre la clôture des comptes. Nous ne maîtrisons pas le nombre de jeunes qui nous sont confiés, ce qui représente une grande difficulté pour notre secteur. Toutefois, les bonnes relations que nous entretenons avec les différents interlocuteurs habilités à nous confier des enfants constituent notre atout. Des situations intermédiaires mensuelles et des situations trimestrielles approfondies ainsi qu'un plan de trésorerie actualisé au minimum chaque trimestre sont également établis.

Par ailleurs, les établissements et services se réfèrent à un échéancier interne des obligations qui permet de mieux cerner la dimension économique de l'association.

Système d'information efficient

L'évolution des outils informatiques se poursuit. Le logiciel finance renouvelé est opérationnel depuis la fin du premier semestre 2017. Il permet de faire correspondre, à une date précise, la situation comptable et budgétaire avec les éléments produits par le système d'information et de gestion des ressources humaines (SIRH). L'association dispose ainsi d'un outil plus transversal entre les modules RH/paie et budget/comptabilité, bien que des améliorations soient encore souhaitables. Ce déploiement et la mise à niveau du processus budgétaire ont fortement mobilisé les responsables administratifs et financiers des établissements (RAF).

Accélération du recours aux CPOM

La direction financière accompagne la réorganisation de certains établissements, la mise en place et le suivi des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) En effet, il faut souligner la nette évolution des financements vers ce mode de dotation globale. A cette occasion, une attention particulière doit être apportée à la base de référence du financement actuel ainsi qu'à la prise en compte des résultats antérieurs non soldés. En 2017 :

- Suivi du CPOM 2016-2018 avec le conseil départemental de la Moselle pour l'ensemble des activités du secteur de la protection de l'enfance du pôle Grand Est ;
- Suivi du CPOM 2016-2020 avec l'agence régionale de santé (ARS) Centre - Val de Loire, délégation territoriale de l'Indre, pour les activités du secteur médico-social de ce pôle (Pellevoisin) ;
- Suivi du CPOM 2015-2019 avec l'agence régionale de santé (ARS) Pays de Loire, délégation territoriale Loire- Atlantique, pour les activités du secteur médico-social de ce pôle ;
- Finalisation puis suivi du CPOM 2017-2021 avec l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est, délégation territoriale de Moselle, pour les activités du secteur médico-social de ce pôle (Boulay) ;
- Réunions préparatoires au CPOM 2018-2022 avec l'agence régionale de santé (ARS) de PACA pour les activités du secteur médico-social de ce pôle (Aix-en-Provence).



Manuel des procédures

L'association dispose désormais d'un référentiel commun qu'est son manuel de procédures. Il constitue un outil pour l'ensemble des directions et des responsables financiers qui disposent ainsi de règles et procédures communes à respecter.

Suivi attentif du patrimoine impacté par l'évolution des prestations

Les prises en charges évoluent et les dispositifs d'accompagnement en milieu ouvert se développent. Ainsi, notre patrimoine immobilier, historiquement dédié à l'internat, se doit d'évoluer également. Par ailleurs, l'association veille à l'entretien et au bon fonctionnement de ses bâtiments et a engagé les chantiers pour la mise en œuvre de l'accessibilité. Ces différentes raisons impliquent de planifier des travaux en lien avec les autorités tarifaires dans le cadre d'une politique d'investissement raisonnée.

1.6.3 PROJETS ET PERSPECTIVES POUR LES FINANCES

Vigilance et capacité d'adaptation

L'environnement de l'association évolue et le contexte de rigueur économique se ressent fortement : les conseils départementaux font face à une augmentation des dépenses sociales et les agences régionales de santé à celles de santé ce qui les conduit à vouloir en maîtriser le niveau. Dans cette perspective, ils font évoluer leur mode de coopération avec les établissements et services. D'une manière générale, le comblement d'éventuels déficits est de plus en plus difficile et les excédents sont repris de plus en plus systématiquement en réduction des charges d'exploitation. Aussi la nécessité d'un pilotage économique performant et le suivi managérial des directions s'imposent chaque année davantage.

Outils informatiques

Notre outil de suivi budgétaire devra encore connaître quelques évolutions pour tenir compte du développement des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). La direction financière sera également mobilisée, lors du renouvellement de ces CPOM, afin de prendre en compte les dernières évolutions réglementaires. A la fin de 2017, la responsabilité de la paie a été confiée à la direction financière qui devra piloter une adaptation du logiciel. Enfin, la poursuite de l'évolution du système d'information permettra de rationaliser le travail des responsables financiers dans les pôles qui pourront disposer de statistiques des ressources humaines à même d'éclairer leur lecture économique.

Patrimoine immobilier

L'association devrait s'engager en 2018 dans deux gros chantiers de restructuration d'établissements et de construction, répondant ainsi à l'évolution des prises en charges et à l'objectif de rationalisation du patrimoine. La direction financière accompagnera les pôles concernés dans ces dossiers d'investissement.

Dans le contexte actuel de rigueur et d'optimisation de l'utilisation des fonds publics, l'objectif 2018 global de notre direction est d'intensifier la maîtrise des coûts des établissements grâce à un contrôle de gestion financier intrinsèquement lié au déploiement d'un contrôle de gestion social approfondi.

Dominique de Guibert

Secrétaire général, directeur administratif et financier





1.7 COMPTES ANNUELS 2017 PRÉSENTÉS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (15 MAI 2018)

BILAN – ACTIF

ACTIF	Exercice 2017			Exercice 2016
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	329 843,16	266 763,45	63 079,71	73 856,29
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	329 843,16	266 763,45	63 079,71	73 856,29
Immobilisations terrains	1 656 831,98	139 844,75	1 516 987,23	1 521 782,26
Immobilisations constructions	24 465 165,68	13 560 842,61	10 904 323,07	12 357 764,77
Immobilisations agenc. constructions	15 305 795,54	8 564 688,40	6 741 107,14	6 039 677,18
Immobilisations matériels et outillage	3 205 626,23	2 838 946,53	366 679,70	398 231,10
Autres immobilisations corporelles	8 360 798,64	6 349 907,58	2 010 891,06	2 118 487,85
Immobilisations en cours	100 378,67		100 378,67	64 347,36
TOTAL IMMO. CORPORELLES	53 094 596,74	31 454 229,87	21 640 366,87	22 500 290,52
Immobilisations financières	188 788,97		188 788,97	214 039,49
TOTAL IMMOBILISATIONS	53 613 228,87	31 720 993,32	21 892 235,55	22 788 186,30
Actif circulant				
Stocks			-	
TOTAL STOCKS	-		-	-
Fournisseurs	1 320,92		1 320,92	1 320,92
TOTAL FOURNISSEURS	1 320,92		1 320,92	1 320,92
Organismes payeurs cptes ratt.	2 041 100,14	38 013,44	2 003 086,70	3 344 375,18
TOTAL CREANCES	2 041 100,14	38 013,44	2 003 086,70	3 344 375,18
Personnels et cptes rattachés	49 569,23		49 569,23	43 720,64
Organismes sociaux cptes ratt.	33 421,44		33 421,44	32 098,81
Etat collectivités cptes ratt.	909 239,20		909 239,20	363 769,66
Débiteurs divers	245 413,12		245 413,12	792 405,27
TOTAL AUTRES CREANCES	1 237 642,99	-	1 237 642,99	1 231 994,38
TOTAL VALEURS MOBILIERES	106,75		106,75	106,75
Banques et CCP	19 955 494,75		19 955 494,75	16 299 726,10
Caisses	44 516,85		44 516,85	37 612,16
TOTAL DISPONIBLE	20 000 011,60	-	20 000 011,60	16 337 338,26
Charges constatées d'avance	122 001,38		122 001,38	58 176,34
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 402 183,78	38 013,44	23 364 170,34	20 973 311,83
TOTAL GÉNÉRAL	77 015 412,65	31 759 006,76	45 256 405,89	43 761 498,13

BILAN – PASSIF

PASSIF	Exercice 2017	Exercice 2016
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds assoc. sans droit de reprise	4 623 157,98	4 623 157,98
Ecart de réévaluation	433 262,73	433 262,73
Réserves	560 288,44	560 288,44
Report à nouveau déficit	-2 522 766,94	-2 506 895,43
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	3 093 942,21	3 109 813,72
Fonds associatifs avec droit de reprise	253 065,36	253 065,36
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	253 065,36	253 065,36
TOTAL I : TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	3 347 007,57	3 362 879,08
Excédent	1 574 865,75	733 296,32
Déficit		
TOTAL II : RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 574 865,75	733 296,32
Autres fonds associatifs		
Excédent affecté à l'investissement	4 159 949,84	3 983 999,80
Réserves de trésorerie (affectation)	2 499 867,58	2 499 867,58
Réserves de compensation	3 611 564,16	3 586 216,83
Autres réserves	22 445,35	22 445,35
TOTAL RESERVES	10 293 826,93	10 092 529,56
Dépenses non financées (congrés payés, retraite...)	-2 822 076,60	-2 817 727,72
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	2 742 740,76	2 190 521,42
TOTAL REPORT A NOUVEAU	-79 335,84	-627 206,30
SUBVENTIONS	2 664 204,80	2 810 840,53
Réserve de trésorerie	324 925,41	324 925,41
Provisions réglementées	2 034 022,83	1 947 928,88
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	2 358 948,24	2 272 854,29
TOTAL III : AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	15 237 644,13	14 549 018,08
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 922 152,68	2 032 604,67
FONDS DEDIES	1 703 963,48	1 726 817,64
Emprunts et dettes assimilées	10 274 457,18	10 972 329,15
Autres dettes	98 466,25	122 328,93
Banques et CCP (découverts)	4 466 278,11	4 477 803,23
TOTAL DETTES FINANCIERES	14 839 201,54	15 572 461,31
Organismes payeurs comptes rattachés	3 050,88	3 050,88
TOTAL ORGANISMES PAYEURS COMPTES RATTACHES	3 050,88	3 050,88
FOURNISSEURS	1 230 785,40	954 229,28
Personnels et cpts rattachés	2 098 380,16	2 003 944,93
Organismes sociaux cpts rattachés	1 731 557,57	1 375 559,61
Etat collectivités cpts rattachés	856 412,40	666 440,14
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	4 686 350,13	4 045 944,68
Dettes sur immobilisations	249 132,65	166 166,70
Autres dettes	455 286,45	393 960,30
TOTAL AUTRES DETTES	704 419,10	560 127,00
Produits constatés d'avance	6 965,23	221 069,19
TOTAL GÉNÉRAL	45 256 405,89	43 761 498,13



COMPTE DE RESULTAT – PRODUITS

PRODUITS	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Prestations en dotation globale	31 298 080,50	27 906 219,55
Ventes et marchandises	1 501,75	979,50
Produits des activités annexes	401 987,95	256 028,84
Production d'immobilisations		
Prix de journées	9 407 071,76	11 331 753,10
Subventions d'exploitation	1 084 470,99	1 086 216,53
Participations des pensionnaires	106 744,13	148 356,79
Remboursements de frais	950 973,26	889 466,91
Autres produits de gestion courante	619 736,88	181 523,03
TOTAL	43 870 567,22	41 800 544,25
Produits financiers	16 079,05	29 420,34
Produits exceptionnels	394 353,73	332 046,61
Reprises d'amortissements et provisions	892 353,30	976 027,78
TOTAL	1 302 786,08	1 337 494,73
Transfert de charges d'exploitation	-	560,00
TOTAL	-	560,00
TOTAL DES PRODUITS	45 173 353,30	43 138 598,98
DEFICIT		
TOTAL GÉNÉRAL	45 173 353,30	43 138 598,98

COMPTE DE RESULTAT – CHARGES

CHARGES	Exercice 2017	Exercice 2016
Achats de matières et marchandises	104 180,96	79 588,38
Consommations	3 076 210,13	2 979 804,28
Services extérieurs	3 536 590,18	3 182 808,56
Autres services extérieurs	3 105 368,72	3 073 462,57
Autres charges de gestion courante	233 783,90	272 894,46
TOTAL	10 056 133,89	9 588 558,25
Impôts, taxes et versements assimilés	2 503 743,14	2 428 233,91
Rémunérations de personnels	19 171 138,78	18 589 452,66
Charges sociales	7 836 069,94	7 673 505,68
Autres charges	366 452,50	418 895,53
TOTAL	29 877 404,36	29 110 087,78
Charges financières	156 224,46	197 062,29
Charges exceptionnelles	155 146,65	84 123,33
Charges d'amortissements et provisions	3 353 578,19	3 425 471,01
TOTAL	3 664 949,30	3 706 656,63
TOTAL DES CHARGES	43 598 487,55	42 405 302,66
EXCEDENT	1 574 865,75	733 296,32
TOTAL GÉNÉRAL	45 173 353,30	43 138 598,98







MOISSONS NOUVELLES L'ASSOCIATION

2.1 PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Nos valeurs

Notre identité se fonde sur l'équilibre de **valeurs humanistes**, valeurs individuelles – parce que chacun est unique – et valeurs collectives – parce qu'à nous tous, nous faisons société. Ainsi, nous défendons **l'autonomie, le libre arbitre, le respect, la tolérance, la bienveillance, l'ouverture, la solidarité, l'équité, la justice**. Nous croyons au **dialogue** et à **l'empathie** pour donner **confiance** et **espoir**. Nous agissons pour restaurer la **dignité** de chacun, pour l'aider à devenir **acteur de sa vie** et **citoyen du monde**.

Nos principes

Nous plaçons **l'individu au centre des dispositifs** et respectons l'identité de chacun et chacune via notamment son projet personnalisé. Nous privilégions toujours la co-éducation et le maintien des liens familiaux et sociaux. Nous croyons que **l'innovation est le moyen de rester performant**. Nous privilégions ainsi l'évaluation de nos actions et la réflexion prospective pour comprendre les enjeux et engager des évolutions au plus près des besoins et des attentes de nos champs d'intervention. Nous assurons que **la compétence est le gage de la qualité**, c'est pourquoi nous veillons au professionnalisme de nos salariés, au travail en réseau, à la rigueur de gestion administrative et comptable, à la mutualisation des expériences.

*Une association
laïque pour
aider les enfants,
les jeunes
et les familles
en difficulté.*

Notre fonctionnement

Notre **association nationale** est pilotée par un conseil d'administration formé de **bénévoles**, tandis que les **professionnels**, encadrés par une direction générale, sont répartis en pôles territoriaux. Notre objectif d'**amélioration continue de la qualité de l'accompagnement** dans nos établissements et services passe par un haut niveau d'exigences éducatives, pédagogiques, thérapeutiques, culturelles et sociales. **Organisme d'intérêt général et d'utilité sociale**, nous recevons des fonds publics, des subventions de partenaires et des dons d'entreprises ou de particuliers.



PROTÉGER LES ENFANTS

Nous agissons pour aider chaque enfant fragilisé qui nous est confié par l'aide sociale à l'enfance (ASE - Conseil départemental) à se construire et à préparer son avenir.

L'intérêt de l'enfant fonde nos interventions et constitue le socle de notre action via notamment la garantie d'une continuité relationnelle avec sa famille, les bénéfices d'un **projet personnalisé d'accompagnement** co-construit avec lui et ses responsables légaux.

Ces enfants en danger ou en situation de risque requièrent un travail d'équipe pointu et réactif, un partenariat entre tous les services publics pour leur garantir une **continuité de parcours** mis en œuvre grâce à nos réponses multiples (accueil en internat, accueil ponctuel, en semi-internat, soutien à la fonction parentale sur le lieu de vie des enfants...).

Nous anticipons afin d'adapter chaque étape de la prise en charge; nous offrons un cadre sécurisant et structurant, une qualité d'accueil faite de bienveillance et de bienveillance; nous préparons l'avenir en aidant dans les apprentissages et dans l'acquisition de l'autonomie. Nous aidons à trouver une place dans le monde, à garder confiance, à s'épanouir, à s'ouvrir aux autres et tisser des liens sociaux. Chaque jeune accompagné suit une **formation scolaire et professionnelle diplômante**, pratique régulièrement des **activités sportives, humanitaires et culturelles**.



ACCUEILLIR LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

Nous proposons un **accompagnement thérapeutique, éducatif et pédagogique à certains jeunes qui nous sont confiés** par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Ils présentent des troubles du comportement et de la conduite bien que leurs potentialités intellectuelles et cognitives soient préservées. Au-delà de leurs difficultés psychologiques durables qui perturbent leur scolarisation et leur socialisation, notre mission est de permettre à chaque jeune de **révéler ses appétences**, de **prendre conscience de ses talents** pour l'aider à avancer et à envisager son avenir.

Notre soutien individualisé est établi en **accord avec les parents** et formalisé dans un projet personnalisé d'accompagnement. Il privilégie toujours le maintien dans l'environnement familial, scolaire et social et repose sur un dispositif évolutif et varié : internat à temps complet, modulé (quelques soirs), accueil de jour, accueil chez des assistant(e)s familial(e)s. L'éducation spécialisée et les soins à domicile permettent à certains de rester chez eux, soutenus par une équipe sur leurs lieux habituels de vie quotidienne.



Nos établissements offrent des classes et des formations préprofessionnelles préparant la réintégration dans un **cursus professionnalisant** classique car notre premier objectif est que chacun bénéficie d'une **scolarité en milieu ordinaire** .

Nous privilégions une **prise en charge globale** afin de permettre une meilleure intégration sociale : soins de psychomotricité, psychothérapie, orthophonie, soutien psychologique, suivi médical, ateliers thérapeutiques, ateliers éducatifs, activités sociales, de découvertes, sportives, artistiques, écoute et aide aux familles.



SOUTENIR LES FAMILLES, LES DÉMUNIS, LES ISOLÉS

C'est par l'accès au logement, à l'emploi et à la mobilité, l'insertion professionnelle et sociale ou encore le soutien à la parentalité et à la famille que nous accompagnons les personnes en situation précaire et en voie de marginalisation et que nous luttons contre l'exclusion.

Il s'agit de leur **assurer un hébergement** ou de les **aider à se loger** , de **construire avec chacune d'elle son projet personnel** et, de **rendre chacune actrice de sa propre vie** en lui permettant d'accéder à un **statut social digne et une insertion durable** . Nous agissons associés à un **large réseau de partenaires** : Emmaüs, Fondation Abbé Pierre, bailleurs publics et privés, associations d'insertion par le logement, services publics d'aides - juridique, insertion, emploi, santé, accès à la culture, soutien à la parentalité...



2.2 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Francis BOUTEN, retraité, ancien directeur d'entreprise

Vice-président et trésorier : M. Michel HAAS, directeur éthique et compliance

Secrétaire : M. René PASQUIER, retraité, ancien dirigeant associatif

Assesseurs

M. Jean-Pierre BALDUYCK, retraité, ancien député-maire

Mme Marlène CARREIRA, directrice administrative et financière

Mme Jeanne-Marie DONDAIN BONNAMOUR, retraitée, ancienne psychologue clinicienne

Mme Isabelle DUHAU, conservatrice du patrimoine

M. Kai-Jorge JENSEN, architecte

M. Jean-Claude LENOIR, retraité, ancien cadre de banque

Mme Corinne MARTORELLO, responsable conduite du changement

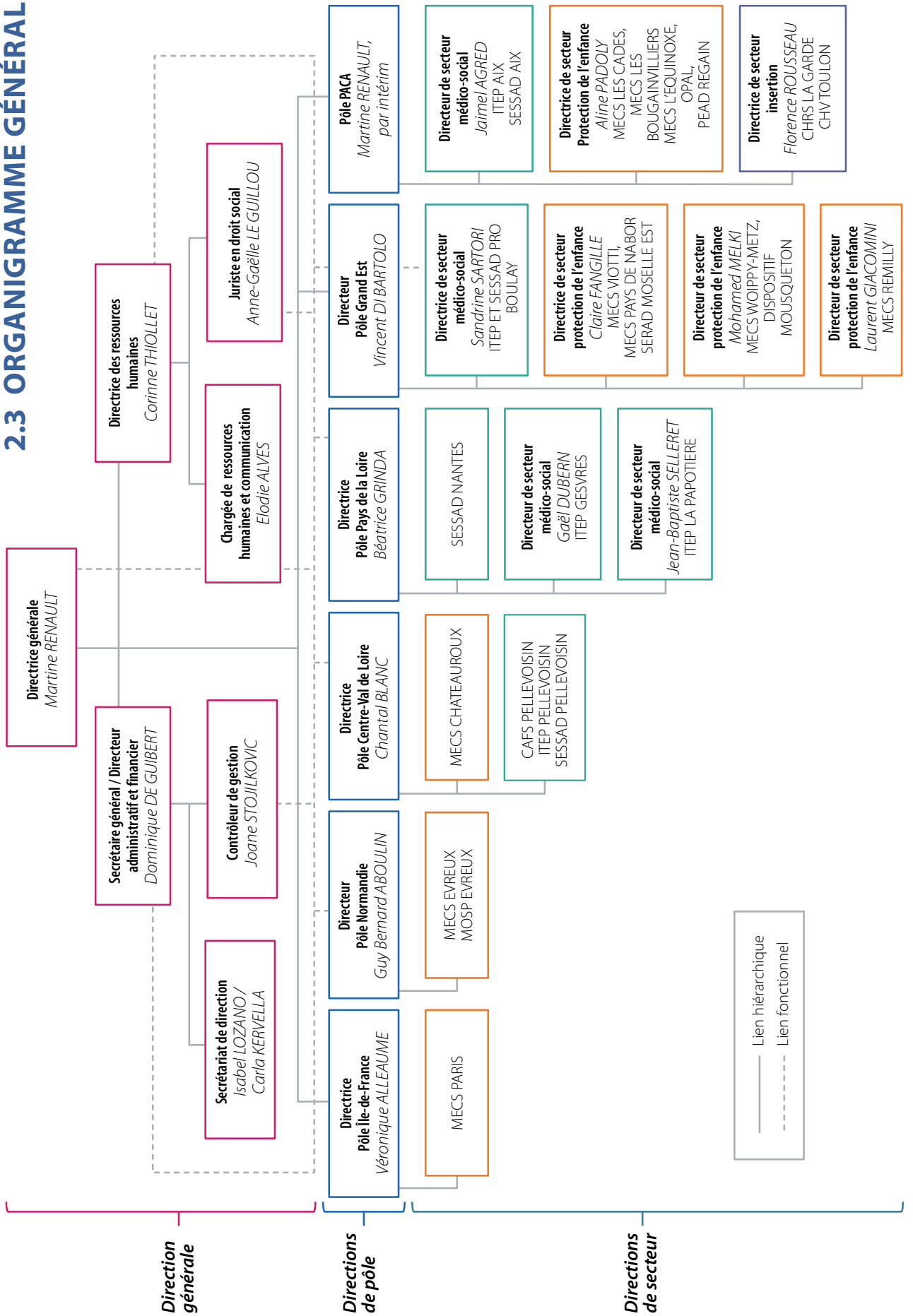
M. Jérôme PRACHE, retraité, ancien urbaniste

M. Olivier PRADAL, directeur des ressources humaines

Mme Brigitte TOURAUT, consultante profession libérale



2.3 ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



2.4 PLANIFICATION DES RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

Le cadre des rencontres institutionnelles se décline selon différentes modalités.

Rencontres hebdomadaires	Comité de la direction générale	Réunissant : – directrice générale, – secrétaire général, – directrice des ressources humaines.
Rencontres mensuelles	Conseil d'administration	
	Président / directrice générale	
	Comité de direction national	Réunissant : – directrice générale, – secrétaire général, – directrice des ressources humaines, – directeurs de pôle.
	Staff national	Réunissant : – directrice générale, – secrétaire général, – directrice des ressources humaines, – directeurs de pôle et de secteur.
Rencontres annuelles ou ponctuelles	Séminaire annuel des administrateurs	
	Déplacements dans les établissements (tous les trimestres)	Réunissant : – administrateurs, – direction générale.
	Comité technique national (2 fois par an)	Réunissant : – administrateurs, – directrice générale, – secrétaire général, – directrice des ressources humaines, – directeurs de pôle.
	Journées d'études nationales (tous les 2 ans) en alternance avec les séminaires de directeurs	
	Commissions (3 fois par an) : réunissant administrateurs, direction générale	– projets stratégiques – ressources humaines – patrimoine – finance – communication
	Journées RH/RAF (2 fois par an)	
	Groupes de travail	Réunissant : – direction générale, – professionnels inter-région.





MOISSONS NOUVELLES LES ÉTABLISSEMENTS ET LES SERVICES



PÔLE ÎLE-DE-FRANCE



Adresse administrative : 1, rue Jomard – 75019 Paris

Tél. : 01.40.36.64.49

Directrice de pôle : Véronique ALLEAUME

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social de Paris – La Villette

1, rue Jomard – 75019 Paris

Tél. : 01.40.36.64.49

Chefs de service éducatif : Grégory GARCIA, Nicolas HARANT, Maria LEITE

Compétence/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 85

Âge : 6 à 21 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

La MECS de Paris est implantée dans un quartier populaire (XIX^e arrondissement), en plein cœur de l'est parisien. Nous nous inscrivons dans la politique prioritaire à destination de l'enfance et de la famille, conduite par les pouvoirs publics sur ce territoire. Ainsi, l'établissement reçoit principalement des enfants de la capitale, mais également des départements limitrophes et notamment de la Seine-Saint-Denis (93).

Depuis 2014, la MECS dispose de bâtiments neufs ou entièrement rénovés, adaptés à l'organisation de l'accompagnement, correspondant aux étapes de cheminement vers l'âge adulte, la prise de responsabilités et l'acquisition de l'autonomie. Autre atout, ces installations nous permettent par ailleurs d'accueillir les fratries.



Les espaces s'articulent autour de trois dispositifs :

- Dispositif fratrie - accueil séquentiel (possible)
Deux appartement fratrie 6/14 ans – 12 places garçons et 12 places filles
- Dispositif adolescent - accueil séquentiel (possible)
Deux appartement ado 13/17 ans – 12 places garçons et 12 places filles
- Dispositif d'accompagnement à l'autonomie progressive (DAAP)
Appartements de semi-autonomie et service d'accompagnement en hébergement autonome

En dehors de leur parcours scolaire ou de formation dans les établissements de droit commun, tous les jeunes que nous accueillons, pratiquent une activité sportive et/ou culturelle dans un cadre associatif, hors de l'établissement. Grâce à nos nombreux partenariats et à cette implantation parisienne, ils bénéficient, en outre, de multiples offres parisiennes sur les temps extra-scolaires et de vacances.

PÔLE NORMANDIE



Adresse administrative : 11, rue Jean-Bart – 27000 Évreux

Tél. : 02.32.38.29.59

Directeur de pôle : Guy Bernard ABOULIN

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social d'Évreux

11, rue Jean-Bart – 27000 Évreux

Tél. : 02.32.38.29.59

Chefs de service éducatif : Sandrine RIGAUDIER, Thierry CE

Compétence/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 60 et 26 places de restaurant social (MNA)

Âge : 6 à 21 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

PROTECTION DE L'ENFANCE

Service d'observation et de soutien à la parentalité d'Évreux

11, rue Jean-Bart – 27000 Évreux
Tél. : 02.32.38.29.59

Directeur : Guy Bernard ABOULIN

Compétence/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de mesures : 12

Âge : 6 à 18 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

La maison accueille principalement des enfants de l'Eure ainsi que, par dérogation, quelques-uns hors département. Notre action se caractérise par un accueil diversifié, en fonction de l'âge et du parcours de chacun :

- Un secteur enfant (garçons et filles) de 6 à 18 ans, un secteur adolescente de 13 à 21 ans et un secteur jeune majeur qui compte quatre studios sur notre site principal et trois studios dans Évreux.
- Le service gérant des mesures d'observation et de soutien à la parentalité (MOSP), après un diagnostic social, éducatif, thérapeutique et psychologique, organise un accompagnement de l'enfant et de la fratrie ainsi qu'un accompagnement des parents.
- **Le restaurant social, ouvert en janvier 2014, propose un service de restauration destiné à 26 mineurs non accompagnés (MNA), hébergés dans un hôtel proche de notre site.**

Nous accordons une importance particulière à une prise en charge interdisciplinaire. Ainsi, la maison bénéficie des compétences d'un éducateur scolaire, d'une psychologue clinicienne, d'un psychologue chargé de l'analyse des pratiques, d'une conseillère en économie sociale et familiale, d'une infirmière et d'un art-thérapeute. Ce positionnement est également le résultat de notre capacité d'adaptation, face au contexte départemental du manque de place du secteur médico-social. Nous nous sommes ainsi, progressivement positionnés en complémentarité, au-delà de notre champ d'action de la protection de l'enfance.



PÔLE CENTRE - VAL DE LOIRE



Adresse administrative : 24, rue Notre-Dame – 36180 Pellevoisin

Tél. : 02.54.02.24.00

Directrice de pôle : Chantal BLANC

MÉDICO-SOCIAL

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Pellevoisin

24, rue Notre-Dame – 36180 Pellevoisin

Tél. : 02.54.02.24.00

Chefs de service éducatif : Pierre-Emmanuel DUPUY, David TORTOLANI

Coordinateur pédagogique : Patrick BOURBON

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 52

Âge : 6 à 18 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 234 jours/ an (interne) et 10 jours/ an (semi-interne)

L'ITEP accueille des enfants présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité – sans déficience intellectuelle associée – dont l'expression perturbe gravement l'accès aux apprentissages et à la socialisation. L'internat, ouvert du lundi au vendredi, est organisé en 4 groupes de vie de 10 jeunes dont un groupe externalisé dans la villa de Buzançais. Le semi-internat, ouvert du lundi au vendredi, accueille 12 jeunes au sein d'un cinquième groupe de vie. La modularité de la fréquence d'accueil est adaptée à chaque enfant et négociée avec lui, sa famille et l'établissement.

Outre une scolarisation au sein de l'établissement en groupes restreints, les jeunes bénéficient d'ateliers éducatifs (mosaïque, arts plastiques, cuisine, maraîchage, BD, journalisme, informatique), dans le cadre de leur projet personnalisé. Un large éventail d'ateliers thérapeutiques est également proposé (contes, relaxation...).

Une collaboration étroite entre enseignants, éducateurs et professionnels de soin, permet une prise en charge complète, cohérente et efficiente des jeunes, toujours en lien avec leurs familles.

L'équipe pluridisciplinaire travaille constamment en lien avec les partenaires institutionnels de la région, qu'ils soient issus de l'action sociale, de la justice, de la santé, de l'éducation, de la formation ou de l'emploi. Ce travail de partenariat et d'ouverture sur l'extérieur permet une prise en charge optimale du jeune au sein de l'établissement et facilitera, le jour opportun, sa sortie et son inclusion en société.

MÉDICO-SOCIAL

Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile de Pellevoisin

21, rue Notre-Dame – 36180 Pellevoisin

Tél. : 02.54.84.18.79

Chefs de service éducatif : Sandrine JOMARY

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 19

Âge : 3 à 18 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 210 jours/ an

Le SESSAD a pour mission de maintenir le jeune dans son milieu de vie ordinaire, en favorisant son intégration sociale, scolaire et professionnelle. Il intervient essentiellement dans les lieux où se trouve l'enfant : au domicile de la famille, à l'école, dans les lieux collectifs fréquentés (garderies, clubs de sport, associations...). Son champ d'action couvre l'ensemble du département de l'Indre et une de ses spécificités est liée à sa ruralité.

Le SESSAD accueille 19 mineurs présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité - sans déficience intellectuelle associée relevant d'une prise en charge ITEP. Les troubles du comportement constituent un symptôme qui handicapent son intégration sociale, souvent source de rejet. Ces troubles peuvent se traduire par des crises d'agressivité, de violence ou des moments de frustration face aux actes de la vie quotidienne. L'instabilité flagrante de ces jeunes peut aussi se mesurer par une forme d'inhibition. L'intérêt est d'axer l'accompagnement sur l'expression du mal-être, identifier l'origine des symptômes, en associant les familles dans ce processus de soin. Pour ce faire, le service bénéficie d'un plateau technique pluridisciplinaire.

MÉDICO-SOCIAL

Centre d'accueil familial spécialisé de Pellevoisin

21, rue Notre-Dame – 36180 Pellevoisin

Tél. : 02.54.27.63.87

Chefs de service éducatif : Sandrine JOMARY

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 21 (ITEP) et 12 (IME)

Âge : 6 à 18 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 292 jours/ an pour l'accueil en continu et 92 jours pour week-ends et vacances

Le CAFS, alternative à l'internat, accompagne deux types de public :

- 21 jeunes de 6 à 18 ans présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité - sans déficience intellectuelle associée relevant d'une prise en charge ITEP.
- 12 jeunes de 6 à 20 ans présentant des déficiences, psychose et autisme, relevant d'une prise en charge en IME.



Les enfants, qui doivent bénéficier d'une notification MDPH précisant cette orientation CAFS, sont accueillis chez des assistants familiaux du département de l'Indre, agréés par la PMI.

L'enfant appartenant à son système familial, il est important de travailler conjointement avec ses parents. Les professionnels sollicitent les familles pour des entretiens d'exploration et de médiation, afin de faciliter le lien à l'enfant et permettre une meilleure compréhension de la problématique. Les enfants pris en charge retournent régulièrement dans leurs familles naturelles, pendant les week-ends et vacances. Pour effectuer sa mission, le service est doté d'un plateau technique composé : une chef de service éducatif, une psychologue, deux éducatrices spécialisées, une aide médico-psychologique (AMP), une secrétaire et 15 assistants familiaux.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social de Châteauroux

14, rue de l'Indre – BP 54 – 36001 Châteauroux Cedex

Tél. : 02.54.34.00.67

Chef de service éducatif : David TORTOLANI

Compétences/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 12

Âge : 13 à 18 ans / *Population* : garçon (MNA)

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

Notre maison accueille des jeunes étrangers, âgés de 13 à 18 ans de tous départements, sans papier, fragilisés par un parcours souvent tourmenté et violent, et qui ont besoin d'évoluer dans un cadre sécurisant. L'équipe pluridisciplinaire organise des modules de prise en charge liés à la santé (bilans physique et psychologique), à l'apprentissage de la langue (classe de français, langue étrangère, alphabétisation, ...), à la formation professionnelle (stage en entreprise), à une bonne intégration dans l'environnement local (participation à la vie du quartier, implication dans les associations sportives et/ou culturelles des environs,...), enfin à l'apprentissage de la citoyenneté française.

L'équipe travaille en lien direct avec les réseaux d'accueil de mineurs isolés étrangers, les partenaires et les acteurs locaux : préfecture, mairie, éducation nationale, entreprises du département, centres sociaux...

PÔLE PAYS DE LA LOIRE



Adresse administrative : 56, rue de la Papotière – 44300 Nantes

Tél. : 02.40.49.25.38

Directrice de pôle : Béatrice GRINDA

MÉDICO-SOCIAL

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Gesvres

4, rue des Coteaux – Gesvres – 44119 Treillières

Tél. : 02.40.94.64.01

Directeur de secteur : Gaël DUBERN

Chefs de service éducatif : Estelle DUTHOIT, Cédric HARANG

Responsable pédagogique : Eric BARTHELEMY

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 55 (37 en internat et 18 en semi-internat)

Âge : 6 à 14 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 205 jours/ an

L'établissement, à 10 km de Nantes, est installé dans un ancien château, à la campagne. Le domaine de 8 ha, bordé par une rivière, comporte des champs, un bois, des aires de jeux et un étang. Un chemin piétonnier permet de rejoindre le bourg de Treillières en dix minutes. Cette situation privilégiée est un atout majeur pour recevoir des enfants dans un cadre agréable et épanouissant, propice aux activités sportives et de loisirs, ou aux activités manuelles en pleine nature.



L'ITEP de Gesvres accueille, à la demande de leurs représentants légaux, 55 filles et garçons entre 6 et 14 ans qui présentent des troubles du comportement et/ou de la personnalité, et dont l'expression perturbe gravement leur accès aux apprentissages et à la socialisation. Nous proposons différentes modalités d'accompagnement : accueil de jour, hébergement à temps complet ou partiel à l'ITEP.

La volonté de prendre soin des enfants, dans tous les aspects de l'accompagnement, est une valeur forte à nos yeux qui se traduit, notamment, dans l'attention apportée aux projets personnalisés d'accompagnements (PPA) réévalués au moins deux fois par an. Notre ITEP fonctionne selon un calendrier proche de celui de l'éducation nationale. Une ouverture pendant la moitié des vacances scolaires, permet, en outre, aux enfants de participer à des camps et à des activités de loisirs. Le rythme de la journée est celui d'une école. Cependant, les jeunes, répartis en petits groupes (4 à 6), alternent des temps de scolarité adaptés à leur capacité et des temps d'ateliers éducatifs (jardin, sport, loisirs créatifs...). Dans une optique éducative, ils participent également à l'organisation de la vie quotidienne. Enfin, leur emploi du temps est ponctué d'accompagnements thérapeutiques, individuels ou en petits groupes.

Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix de créer et de participer à des événements d'une certaine envergure, afin d'insérer davantage les enfants suivis par notre établissement, dans la vie locale ou sociale. Ainsi, en 2018, aura lieu la sixième édition de notre Festival des Arts (avec un spectacle son et lumière *Les Lettres de mon grand-père*), et nous participerons pour la cinquième fois aux championnats de France de sport adapté.

MÉDICO-SOCIAL

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique La Papotière

56, rue de la Papotière – 44300 Nantes

Tél. : 02.40.49.25.38

Directeur de secteur : Jean-Baptiste SELLERET

Chefs de service éducatif : Valérie CHAUFFOUR, Haili BEN BRAHIM

Responsable pédagogique : Tony KOBAYASHI

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 64 (46 en internat et 18 en semi-internat)

Âge : 14 à 20 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 205 jours/an

Notre établissement, implanté dans le quartier Doulon-Gohard à Nantes, a accumulé plus de 80 ans de savoir-faire dans l'accompagnement d'adolescents. Aujourd'hui, habilité ITEP, il prend en charge des jeunes de 14 à 20 ans rencontrant des difficultés d'intégration sociale et/ou scolaire, pour les aider à mener à bien leurs projets, à poursuivre leurs rêves. Suivant leur projet et leur situation familiale, ces jeunes peuvent être suivis en accueil de jour comme en hébergement, à temps plein ou à temps partiel.

La Papotière dispose d'ateliers préprofessionnels permettant de découvrir différents secteurs d'activité : la mécanique, la menuiserie, l'entretien d'espace vert et l'ensemble du processus de fabrication alimentaire « de la graine à l'assiette », c'est-à-dire du potager au restaurant d'application (www.lapapillotiere.fr). Il propose également une école, adaptée aux besoins des jeunes, et un service insertion qui les accompagne, soit vers un retour à l'école, soit vers des stages en entreprise.

Durant les temps extrascolaires, les adolescents peuvent découvrir, s'initier et pratiquer des activités sportives dans le gymnase ou sur les terrains de l'établissement, ou encore à l'extérieur (voile, boxe...). Ils bénéficient également d'ateliers d'art plastique et d'une multitude d'autres initiatives culturelles. Un service de soutien psychologique et médical leur permet de travailler de manière individuelle ou collective autour de leurs difficultés émotionnelles et/ou relationnelles.

MÉDICO-SOCIAL

Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile de Sillon de Bretagne

8, avenue des Thébaudières – 44800 Saint-Herblain

Tél. : 02.40.76.83.56

Chef de service éducatif : Sandrine MAHE

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 36

Âge : 3 à 20 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 205 jours/ an

Le SESSAD a déménagé en 2017 afin d'être implanté au plus près des jeunes qu'il accompagne. Ceux-ci ont entre 3 et 20 ans. Ils nous sont adressés pour leurs troubles du comportement et/ou de la personnalité. Ils sont majoritairement scolarisés en milieu ordinaire dans une classe adaptée (section d'enseignement général et professionnel adapté ou unité localisée pour l'inclusion scolaire).

Notre offre s'appuie sur une dynamique pluridisciplinaire et le principe fondamental de travailler avec le jeune dans son milieu ordinaire, avec sa famille et son établissement scolaire. Les interventions sont éducatives, thérapeutiques, socio-professionnelles et en lien avec l'intégration scolaire. Nous proposons aux jeunes un dispositif spécifique de binômes pour certaines situations, afin d'introduire un palier entre l'individuel et le groupe, en rassurant les enfants tout en démarrant un travail sur la relation. Leur inscription dans leur réseau social local et les collaborations avec celui-ci font également partie de nos priorités. La coopération avec les partenaires crée un cadre contenu dans le projet de chacun, qui va au-delà des murs du SESSAD, et donne de la cohérence au travail proposé.

Notre prise en charge varie en fonction des périodes scolaires et des temps de vacances : des groupes sont proposés durant ceux-ci afin de découvrir de nouvelles activités, d'autres médiations et d'observer le comportement des jeunes dans un contexte différent.



PÔLE GRAND EST



Adresse administrative : 20, chemin de Velling – 57220 Boulay-Moselle

Tél. : 03.87.79.15.93

Directeur de pôle : Vincent DI BARTOLO

MÉDICO-SOCIAL

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Boulay

20, chemin de Velling – 57220 Boulay-Moselle

Tél. : 03.87.79.15.93

Directrice de secteur : Sandrine SARTORI

Chef de service éducatif : Sandrine CRAUSER

Chef de service pédagogique : Anne BOUCHER

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 40 (29 en internat et 11 en semi-internat)

Âge : 11 à 21 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 200 jours/ an

L'institut accueille 40 jeunes (filles ou garçons), sur proposition de la commission des droits et de l'autonomie de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), en internat ou en semi internat selon des indications à caractère médico-psycho-pédagogique et social, et dans le cadre d'un projet généralement souhaité par la famille, travaillé en amont avec une équipe pluridisciplinaire.

L'internat est constitué de trois groupes de vie et d'appartements de semi-autonomie afin d'offrir différentes modalités d'accompagnement. L'équipe éducative intervient auprès des jeunes au quotidien et au travers de nombreuses activités sociales (rencontres et challenges sportifs inter club, sorties culturelles, participation à des projets caritatifs...). Notre établissement reste ouvert durant une partie des vacances d'été, ce qui permet aux jeunes de bénéficier de loisirs, d'activités, et aux familles de recevoir un soutien dans l'accompagnement de leur enfant.

Notre suivi pédagogique s'organise selon deux principales modalités : unité d'enseignement sur place ou classe externalisée en lycée professionnel. Notre établissement dispose également de différents ateliers de découverte de domaines d'activités, initiant à la mécanique, la cuisine ou la maintenance de bâtiments de collectivité. Implantés depuis des années dans la région, nous bénéficions d'un important réseau d'entreprises et de lieux de stages qui offrent la possibilité de découvrir le monde professionnel.

L'équipe thérapeutique reste à l'écoute, veille et assure le suivi médical et thérapeutique au sein de l'établissement ou avec des partenaires extérieurs.

MÉDICO-SOCIAL

Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile pro de Boulay

20, chemin de Velling – 57220 Boulay-Moselle

Tél. : 03.87.79.15.93

Directrice de secteur : Sandrine SARTORI

Chef de service éducatif : Sandrine CRAUSER

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 12

Âge : 14 à 21 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 200 jours/ an

Notre service accueille des adolescents et jeunes adultes ayant un potentiel intellectuel préservé, mais qui manifestent des troubles du comportement et/ou de la personnalité, dans le cadre scolaire, professionnel et social, et relèvent d'une notification MDPH.

L'équipe pluridisciplinaire les accompagne ainsi que leurs parents pour les conseiller, les soutenir et construire avec eux un projet professionnel qui leur corresponde véritablement, en collaboration avec divers partenaires (écoles, centres de formation, employeurs...). Les professionnels interviennent sur les lieux de vie du jeune, à son domicile, au lycée, dans l'entreprise, au centre de formation d'apprentis (CFA)... En fonction de ses besoins, il est également reçu dans nos locaux pour des rendez-vous thérapeutiques, des points de situation, des entretiens, des synthèses, des ateliers, du soutien scolaire...



PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social de Rémilly

3, rue Roger-François – 57580 Rémilly
Tél. : 03.87.64.61.14

Directeur de secteur : Laurent GIACOMINI

Chefs de service éducatif : Stéphane FRENOT, Séraphin PIROVANO

Compétences/autorité : ASE – Conseil départemental

Nombre de places : 72 + 3 accueils modulables

Âge : 3 à 18 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

La maison accueille 75 enfants, garçons et filles de 3 à 18 ans, répartis dans 6 groupes de vie différents selon leur âge, leur scolarité, leur projet spécifique, leur problématique, tout en veillant à une prise en charge adaptée des fratries et un équilibre entre les filles et les garçons. La MECS, située en bordure du village de Rémilly entre prairies et forêts, dispose d'un terrain de basket et d'espaces verts, accessibles à tout moment et librement selon les activités menées.

L'établissement met à disposition deux salles réservées et aménagées exclusivement à l'accueil des familles et leurs enfants. Il dispose également d'un service famille dans lequel sont assurées les visites médiatisées ou accompagnées, la médiation familiale, la guidance parentale et les différentes rencontres avec les parents.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social Viotti

2, rue du Lieutenant Joseph Nau 57540 Petite Rosselle
Tél. : 03.87.87.07.52

Directrice de secteur : Claire FANGILLE

Chef de service éducatif : Rui RIBEIRO FRANCISCO

Compétences/autorité : ASE – Conseil départemental

Nombre de places : 20 + 1 accueil modulable

Âge : 6 à 13 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/an

Loin des établissements à grande capacité, la Maison Viotti est installée dans une belle demeure située dans un vaste parc totalement sécurisé. Elle propose un cadre de vie de type familial, tentant de prévenir au maximum les inconvénients de la collectivité. Une grande salle d'activité permet notamment la réalisation de spectacles et d'activités sportives. Cette configuration favorise l'accueil de fratries, largement privilégié depuis l'ouverture en septembre 2010.

L'équipe pluridisciplinaire s'appuie sur le réseau local, les équipements publics et les activités associatives, pour inscrire les enfants dans une vie sociale classique. Des activités sont déployées pour l'épanouissement des enfants et en vue d'une réinscription dans une vie de famille traditionnelle, voire auprès de leur famille dès que possible. L'équipe dynamique de professionnels croit beaucoup à la collaboration avec les familles dans l'intérêt des enfants et travaille dans ce sens, grâce également à l'existence d'espaces dédiés.

La Maison Viotti est parrainée par Stéphane Molliens, médaillé para-olympique en tennis de table, et les enfants pratiquent largement cette activité. L'établissement accorde par ailleurs une place importante à la lecture et aux livres, dont les enfants sont entourés.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social du Pays de Nabor

Maison de Saint-Avoid

8, rue Houllé – 57500 Saint-Avoid
Tél. : 03.87.82.54.83

Maison de Folschviller

61, avenue Foch – 57730 Folschviller
Tél. : 03.87.04.68.77

Directrice de secteur : Claire FANGILLE

Chef de service éducatif : Rui RIBEIRO FRANCISCO

Compétences/autorité : ASE – Conseil départemental

Nombre de places : 18 + 1 accueil modulable

Âge : 13 à 18 ans / Population : garçons

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

Très loin des établissements à grande capacité, les deux maisons du Pays de Nabor proposent un accueil dans un cadre familial, dans deux maisons d'habitation traditionnelle implantées dans des secteurs résidentiels. Cette configuration permet aisément l'accueil de fratries, accueil largement privilégié, et l'accompagnement d'adolescents en grande fragilité pour lesquels la collectivité n'est pas aisée. De ce fait, le partenariat avec les services de soins est important et largement soutenu par la psychologue, en lien avec l'équipe éducative et l'encadrement.

L'équipe pluridisciplinaire s'appuie sur le réseau local, les équipements publics et les activités associatives, pour inscrire les adolescents dans une vie sociale classique. L'acquisition de l'autonomie, quels que soient leur âge et fragilités est notre priorité. Les adolescents sont tous inscrits dans des parcours scolaires adaptés à leurs envies et potentialités : cursus classique, collège ou lycée, CFA et apprentissage, notamment.

Des activités, le plus souvent sportives, sont privilégiées pour l'épanouissement des adolescents, en vue d'une réinscription dans une vie de famille traditionnelle, dans une vie prochaine d'adulte, voire auprès de leur famille dès que possible. Les jeunes profitent de la salle d'activité de la Maison Viotti une fois par semaine, pour y jouer au tennis de table. L'équipe est dynamique dans le travail de collaboration avec les familles, ainsi les parents sont associés autant que possible à la conduite des projets des adolescents.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Service éducatif renforcé d'accompagnement à domicile de Saint-Avoid (Moselle-Est)

5, place Saint-Nabor – 57500 Saint-Avoid
Tél. : 03.87.90.08.02

Directrice de secteur : Claire FANGILLE

Chefs de service éducatif : Marc CHARLIER, Yann MORHAIN

Compétences/autorité : ASE – Conseil départemental

Nombre de places : 45

Âge : 3 à 18 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

Notre service accompagne 45 enfants et adolescents, voire jeunes majeurs, à partir de deux sites distincts, éloignés de 28 kms. Nous intervenons dans un rayon géographique de 30 kms ou d'un trajet de 30 minutes maximum à partir de chacun des sites, afin de garantir la faisabilité de l'accompagnement. Le rythme des interventions, jusqu'à 6 par semaine, peut diminuer ou s'intensifier, en fonction des besoins des familles et des enfants (fratrie, complexité des situations et rythme plus ou moins soutenu, par exemples). La durée moyenne d'une mesure est d'une année.



Dans certaines situations (fratries nombreuses, problématiques particulières de communication), les interventions peuvent s'effectuer en binôme de deux éducateurs. Ainsi, pour certaines familles, il n'y a pas un éducateur référent mais une double référence. Lors de situations ponctuelles très difficiles, et si un éloignement momentané s'impose, nous sommes autorisés à nous adosser à l'une des Maisons d'enfants à caractère social (MECS) du pôle Grand Est de Moissons Nouvelles. Différents outils et une organisation spécifique existent, afin que les équipes de la MECS et celle du SERAD travaillent de concert, dans l'intérêt des familles et enfants accompagnés.

L'équipe du SERAD travaille également en étroite collaboration avec le réseau local, dans l'objectif que les familles, souvent isolées, s'y inscrivent au fur et à mesure de notre accompagnement. Les partenaires sont nombreux : établissements scolaires, missions locales, centre d'information et d'orientation (CIO), centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), services et partenaires de soins, services sociaux et de protection maternelle et infantile départementaux, centres sociaux, prévention spécialisée, notamment. Des actions collectives sont menées en interne ou avec les partenaires. Elles permettent non seulement de rompre l'isolement, mais également le partage des difficultés, par des échanges et le transfert des compétences de parents à parents.

Les parents et les enfants travaillant avec notre équipe, bénéficient d'un conseil de vie sociale actif et dynamique.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social de Woippy

7, rue Jean-Laurain – 57140 Woippy

Tél. : 03.87.32.49.55

Directeur de secteur : Mohamed MELKI

Chefs de service éducatif : Maamar BEKAOUASSA, Lydie FAGET

Compétences/autorité : ASE – Conseil départemental, PJJ

Nombre de places : 24 + 4 appartements

Âge : 13 à 21 ans / Population : garçons

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

La MECS est reconnue pour ses capacités et ses compétences à accueillir et à accompagner des jeunes en grande difficultés psycho-sociales et familiales, nuisant à leur épanouissement et à leur projet de vie personnel et social.

L'hébergement est organisé en 2 pôles :

- Le pôle internat dispose de deux groupes de vie, *La Bâtisse* accueillant 12 garçons âgés de 13 à 15 ans et *La Résidence* 12 garçons âgés de 16 à 21 ans,
- Le pôle appartements (4 studios) concerne des adolescents de plus de 16 ans dont l'intégration est liée à un projet stable, dans le but de préparer une future intégration dans un dispositif de droit de commun.

Le projet éducatif se définit par :

- Une prise en charge d'internat structurée et cadrante
- Un soutien à la scolarité
- Un projet d'insertion professionnelle
- Un accès à des activités sportives et culturelles
- Une dynamique de projet centré sur la citoyenneté
- Un travail de concert avec les familles

L'établissement offre en outre la possibilité d'accueillir, 6 fois par an, des jeunes dans le cadre de l'accueil 72 h.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Service « Mousqueton » de Metz

25, rue Edmond-Goudchaux – 57000 METZ

Tél. : 03.87.65.55.93

Directeur de secteur : Mohamed MELKI

Chefs de service éducatif : Maamar BEKAOUASSA, Lydie FAGET

Compétences/autorité : ASE – Conseil départemental

Nombre de mesures : 15

Âge : 13 à 17 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

Le dispositif Mousqueton, structure expérimentale, a été créé par le conseil départemental de Moselle, dans l'objectif de raccrocher certains adolescents à un projet de vie, en allant les chercher loin s'il le faut, jusqu'aux lieux d'errance où ils ont pu se trouver enfermés. Il s'agit d'adapter les contextes institutionnels au rythme de vie de ces jeunes et de leurs familles, afin de leur permettre de sortir d'une situation de crise et de reprendre la cordée. Ainsi, Mousqueton s'adresse à des adolescents et des adolescentes de 13 à 17 ans en fugue, en rupture, en situation de danger avéré et dont les solutions classiques ne sont plus adaptées.

Notre service, ouvert en juillet 2017, se compose de quatre éducateurs, un psychologue et un chef de service éducatif, qui se déplacent vers les adolescents et/ou leurs familles et propose :

- Un accueil de jour de 9h à 21h pour les adolescents, leurs familles, les tiers identifiés, au sein d'une maison familiale disposant d'espaces dédiés : cuisine, salle de repos, sanitaires, salle d'activités, lieu d'écoute, espace parents,
- Une permanence téléphonique de 21h à 9h qui traite les urgences et organise les interventions nécessaires,
- Le tissage autour de chaque adolescent d'un réseau et de partenariats,
- Un fil rouge unique pour le guider, l'accompagner et le soutenir,
- Un espace d'écoute, de médiation et de soutien psychologique.

En cas de besoin, les garçons peuvent être accueillis momentanément à l'établissement de Woippy et les filles en foyer jeunes travailleurs (FJT).



PÔLE PACA



Adresse administrative : 831, chemin des Plantades 83130 La Gard

Tél. : 04.94.21.03.99

Directrice de pôle : Martine RENAULT (par intérim)

MÉDICO-SOCIAL

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique Saint Yves

Chemin de la Fontaine des Tuiles – 13100 Aix-en-Provence

Tél. : 04.42.23.10.66

ITEP Luynes

765, route de Marseille – 13090 Luynes

Tél. : 04.42.23.10.66

Directeur de secteur : Jaimel AGRED

Chefs de service éducatif : Cyril BEGUIN, Kévin KALEMBA

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 37 internes et 7 externes

Âge : 11 à 21 ans / Population : garçons

Nombre de jours d'ouvertures : 212 jours/ an

L'ITEP Saint Yves est implanté en pleine nature. L'établissement se caractérise par sa maison de maître entourée d'un vaste terrain arboré de 12 hectares. Grâce à son vaste environnement, il permet aux enfants qu'il accueille, de bénéficier sur place, de l'équithérapie ainsi que de diverses activités sportives, grâce à un terrain de tennis et de basket. L'ITEP accueille des enfants présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité - sans déficience intellectuelle associée -, dont l'expression perturbe gravement l'accès aux apprentissages et à la socialisation. Un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique leur est nécessaire.

L'internat, ouvert du lundi au vendredi, est organisé en 4 groupes de 8 à 10 jeunes dont un groupe externalisé à Luynes. Par ailleurs, nous avons un semi internat mixte de 7 enfants. La modularité de la fréquence est adaptée à chaque enfant et négociée avec lui, sa famille et l'établissement.

Outre une scolarisation au sein de l'établissement, dans le cadre de modules et d'ateliers pédagogiques en groupes restreints, les jeunes bénéficient d'ateliers éducatifs, dans le cadre de leur projet personnalisé. Un large éventail d'ateliers thérapeutiques est également proposé. Une collaboration entre enseignants et éducateurs permet une meilleure complémentarité des fonctions enseignantes et éducatives.

MÉDICO-SOCIAL

Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile Saint Yves

Chemin de la Fontaine des Tuiles – 13100 Aix-en-Provence

Tél. : 04.42.23.10.66

Directeur de secteur : Jaimel AGRED

Chef de service éducatif : Cyril BEGUIN

Compétences/autorité : ARS

Nombre de places : 15

Âge : 4 à 18 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 212 jours/ an

Notre service est actuellement implanté dans les locaux de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique Saint-Yves. Toutefois, afin d'en améliorer l'accessibilité, nous sommes à la recherche de nouveaux locaux, en centre-ville. Nous accompagnons 15 jeunes, garçons et filles, de 4 et 18 ans, majoritairement maintenus dans leur environnement familial, et scolarisés en milieu ordinaire, objectif majeur à nos yeux. Notre projet repose sur une dynamique interdisciplinaire des interventions éducatives et thérapeutiques, et sur un lien privilégié avec le milieu scolaire.

Nous proposons également aux jeunes, des temps collectifs, afin de travailler leur socialisation. Leur prise en charge est différente durant l'année scolaire et pendant les vacances : des groupes sont également proposés durant ces périodes, afin de découvrir de nouvelles activités, d'autres médiations et des temps communs avec d'autres. L'inscription de ces jeunes dans les réseaux institutionnels ou associatifs de leur environnement, et la coopération avec différents partenaires, font également partie de nos priorités, afin de rendre cohérent notre travail et de renforcer le maillage territorial soutenant chacun.



PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social Les Cades

230, Chemin des enfants – 83690 Sillans-La-Cascade

Tél. : 04.94.04.63.24

Directrice de secteur : Aline PADOLY

Chef de service éducatif : Céline VIRETTO

Compétence/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 19 en internat ou en séquentiel

Âge : 6 à 18 ans, voire 21 (contrat jeune majeur) / *Population :* mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

Notre maison d'enfants offre des conditions de vie aussi proches que possible de la vie normale aux 19 enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis. Ils évoluent sur un groupe vertical unique mixte. Des actions adaptées et personnalisées sont mises en œuvre au quotidien par une équipe pluriprofessionnelle prenant en compte les besoins et les attentes des jeunes.

Implantée dans un environnement rural, sa spécificité et sa singularité portent sur l'existence d'une ferme pédagogique attenante. Celle-ci permet de travailler sur les notions telles que : la confiance en soi, la responsabilité, la communication, l'autonomie et la socialisation. L'animal « confident » représente un moyen de rupture de l'isolement, contribue à une stimulation sensorielle mais aussi apaise, réconforte et valorise l'enfant au travers des soins quotidiens apportés. D'autres activités formalisées sont inscrites dans la durée et déclinées dans divers projets : randonnée, vélo, loisirs créatifs, atelier photos, Art-thérapie, médiathèque, séjours.

Notre accompagnement propose :

- Aux enfants et adolescent(es)

Un accueil dans lequel ils vont pouvoir aller vers une réalité extérieure scolaire, sociale, professionnelle

Un espace de parole, d'écoute et un lieu d'expression utilisant différentes modalités de mise en œuvre (groupe d'expression, médiation animale, peinture,...)

Un suivi médical et sanitaire

- Aux parents

Un soutien dans les difficultés de leur fonction. Les professionnels les associent à chaque fois que possible, à l'éducation de leur enfant.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social Les Bougainvilliers

52, Chemin du Couillier – 83600 Fréjus

Tél. : 04.94.53.90.72

Directrice de secteur : Aline PADOLY

Chef de service éducatif : Christelle LIBAN

Compétence/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 14 en internat ou en séquentiel, dont 1 studio extérieur + 3 accueils de jour

Âge : 4 à 18 ans, voire 21 (contrat jeune majeur) / *Population :* mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

L'implantation géographique de notre maison d'enfants nous permet d'accueillir et de travailler avec les jeunes et leurs parents, principalement domiciliés dans l'aire Fréjussienne ou Dracénoise. Les jeunes évoluent sur un groupe vertical unique mixte.



Nous proposons un accompagnement, dit de proximité, en étroite collaboration avec les autres structures locales, qui favorise l'inscription des jeunes dans leur proche environnement, notamment les écoles de proximité.

Notre mission de protection et d'éducation s'exerce dans un cadre où la confiance et le respect permettent aux jeunes de vivre, grandir et partir. Notre accompagnement s'appuie sur quelques priorités, au-delà de subvenir aux besoins élémentaires :

- Amener les jeunes vers la réalité extérieure scolaire, professionnelle et sociale. Ainsi, les enfants sont scolarisés dans les écoles et collèges du quartier. En fonction de leurs demandes et de leurs projets, ils sont inscrits au centre de loisirs sans hébergement (CLSH) ou participent aux sorties organisées par l'équipe éducative. Tous ont la possibilité de pratiquer une activité sportive ou de loisirs sur leur temps libre. Pendant les vacances scolaires d'été, ils peuvent choisir de séjourner en colonie de vacances.
- Les aider et les guider dans tous les gestes et circonstances de la vie quotidienne : pour respecter les besoins de chacun, le groupe qui est vertical mixte se partage en soirée selon les tranches d'âge. Un éducateur s'occupe plus spécifiquement des plus jeunes pendant qu'un autre prend en charge les adolescents.
- Leur offrir les moyens de leur développement : mobiliser et développer leurs compétences à travers des activités variées (activités manuelles, sorties à la base nature, cinéma, musées...), favoriser leur expression par le biais des réunions d'enfants.
- Favoriser le lien et leur place dans leur famille.

Le suivi régulier du travail scolaire, comme la pratique d'activités sportives et culturelles sont des points forts du projet de notre établissement. Le soutien à la parentalité, décliné en fonction de la nature de l'accueil, et l'implication des parents, en sont d'autres.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Maison d'enfants à caractère social Equinoxe

71, impasse du Docteur Blanchard – 83100 Toulon

Tél. : 04.94.01.05.06

Directrice de secteur : Aline PADOLY

Chef de service éducatif : David DEGREAUX

Compétences/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 17 + 2 accueils de jour

Âge : 14 à 18 ans / Population : mixte sur le service éducatif de proximité et exclusivement féminin sur la « Vie-Là ».

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

Equinoxe se revendique comme un dispositif d'accueil et d'accompagnement personnalisé, qui propose des réponses alternatives et diversifiées aux jeunes que nous hébergeons et accompagnons (accueil de jour, accueil séquentiel, accueil en petit collectif, accueil en situation d'autonomie).

La maison comprend :

- La « Vie-Là », où l'accompagnement se fait sur la base du partage du quotidien et de son apprentissage. L'objectif est de créer du lien, un climat de confiance et de reconnaissance mutuelle. Des activités (créatives, culturelles...) et interventions thématiques (prévention des risques, alimentation...) sont proposées aux adolescentes. Cette approche vise à restaurer, à réparer leur image et l'estime de soi.
- Le service éducatif de proximité qui accompagne des jeunes en capacité de s'assumer au quotidien : scolarité ou formation, santé, courses, ménage et budget. Ils doivent être dotés d'une maturité affective et psychologique, leur permettant de supporter la solitude. Vivant en appartement, ils sont impliqués dans l'entretien, les décorations et les dépenses énergétiques. Un travail est mené auprès des mineurs non accompagnés (MNA) sur leur situation administrative et l'insertion professionnelle. La recherche de logement est l'un des aspects du suivi des jeunes majeurs.



Le travail de lien, de soutien et de partenariat avec les familles est privilégié. Un espace d'expression confidentiel, nommé « groupe de parole de parent » et animé par le psychologue, permet à chaque parent de pouvoir verbaliser et échanger autour de ses ressentis, doutes, questions, concernant leur enfant et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Centre parental L'Opal

1, rue Gimelli – 1^{er} étage – 83000 Toulon

Tél. : 04.94.24.46.59

Directrice de secteur : Aline PADOLY

Chef de service éducatif : Claude BARTHELEMY

Compétences/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de situations : 20 familles

Population : parents âgés de moins de 40 ans avec enfants de moins de 6 ans

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

Créé en 2008 à l'initiative du département, L'Opal s'adresse à des familles dont la femme est enceinte, ou à des familles avec des enfants de moins de 6 ans, connaissant des difficultés dans leur fonction parentale et des problématiques de logement.

Notre centre est une structure expérimentale accompagnant les familles en situation de vulnérabilité sociale ou psychique, née de la volonté d'offrir une place au père de l'enfant déjà né ou à naître, aux côtés de la mère. Les centres parentaux sont regroupés dans une fédération nationale. Nous accueillons et accompagnons ces familles dans des appartements relais (T2) répartis sur 3 sites (à Toulon, Fréjus et Draguignan), puis les aidons à se reloger par le biais de la sous-location bail glissant ou en accès direct à un bail.

Notre mission s'inscrit dans le périmètre de l'aide sociale à l'enfance (protection de l'enfant et prévention de la maltraitance). En effet, travailler sur le couple parental et ses compétences, c'est limiter, voire éviter, les dangers potentiels encourus par l'enfant. Il s'agit, autour et grâce au logement, de construire le vivre ensemble, de fonder une famille, d'échanger, de communiquer, de permettre la réparation mutuelle, la sécurisation et la reconnaissance du statut de famille à part entière. Les familles sont accueillies et soutenues dans la construction et la réalisation de leur projet de vie – global et individualisé, adapté à leur situation particulière - afin d'acquérir leur autonomie. Les axes d'accompagnement sont multiples : relation parents-enfants, soutien au couple parental et à la conjugalité, soutien éducatif, juridique, administratif, logement, insertion professionnelle, budget, découverte, et accès aux ressources publiques et associatives de chaque lieu de vie.

L'accueil est administratif, contractualisé pour 9 mois renouvelable (maximum 3 ans) ; les enfants demeurent sous la responsabilité de leurs parents. Les partenariats sont en constante évolution. L'équipe favorise le lien entre la famille et les services extérieurs, se coordonne avec les intervenants sollicités. Elle est en relation avec les travailleurs sociaux des unités territoriales sociales, lors de l'orientation, et à la sortie des familles du dispositif, afin d'établir un relais.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Service de placement éducatif à domicile Regain

Pôle de vie – ZAC des Breguières, 2^e étage – 83460 Les Arcs-sur-Argens
Tél. : 04.98.10.09.08

Directrice de secteur : Aline PADOLY

Chef de service éducatif : Jean-François ERRERA

Compétences/autorité : ASE - Conseil départemental

Nombre de places : 45

Âge : 0 à 18 ans / Population : mixte

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

La mesure de placement éducatif à domicile (PEAD) est une mesure de protection de l'enfance, administrative ou judiciaire. Il s'agit d'une alternative au placement en établissement ou en famille d'accueil, afin de favoriser, développer ou faire émerger, les compétences parentales.

Notre service est présent sur l'ensemble du département du Var, à raison de quatre interventions hebdomadaires au domicile et dans l'environnement des mineurs, dans le cadre d'objectifs co-construits avec les membres de la cellule familiale, le service de l'aide sociale à l'enfance et tout acteur nécessaire. L'accompagnement est mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire : psychologues, éducateurs spécialisés et de jeunes enfants, technicienne de l'intervention sociale et familiale.

Le service est rattaché aux trois maisons d'enfants à caractère social (MECS) de l'association située dans le Var : Les Cades, Les Bougainvilliers et Équinoxe, permettant en cas de crise conjoncturelle ou de danger caractérisé, une mise à l'abri de l'enfant, et / ou un temps de pause, sans interrompre l'intervention auprès de la famille dans son cadre de vie. La durée maximale de l'accueil temporaire est de 10 jours.

INSERTION

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de La Garde

831, chemin des Plantades – 83130 La Garde
Tél. : 04.94.21.03.99

Directrice de secteur : Florence ROUSSEAU

Chef de service éducatif : Gaëlle COMBAULT

Compétences/autorité : État, direction de la Cohésion sociale

Nombre de places : 38 / Population : femmes isolées (6 places d'urgence et 32 places d'insertion)

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

Le CHRS de La Garde est une structure d'hébergement qui permet à des femmes en situation de rupture de se poser, d'être à l'abri, en sécurité, et d'être accompagnées afin de trouver un statut social digne. Nous proposons un hébergement de 6 places en urgence et un accompagnement pour 32 autres femmes, accueillies en studios autonomes dans le cadre de places d'insertion.

Cet accompagnement – individualisé, social et global – est construit entre les éducateurs et chacune d'elles. Nous favorisons leur participation à des moments de vie partagés dans des lieux conviviaux, générateurs de lien social :

- L'Épicerie, mise en place en partenariat avec la Banque alimentaire, gérée par les résidentes sous l'encadrement d'un éducateur, ou
- Le Café des Femmes, pensé et géré par les résidentes, où, autour d'un café, chacune peut rencontrer, écouter et partager avec d'autres.



Collectif hébergement varois de Toulon

9, avenue Colbert – 83000 Toulon

Tél. : 04.94.92.18.13

Directrice de secteur : Florence ROUSSEAU

Chef de service éducatif : Gaëlle COMBAULT

Compétences/autorité : État / Conseil départemental / Direction de la cohésion sociale / subventions multiples

Nombre d'accompagnement : 750

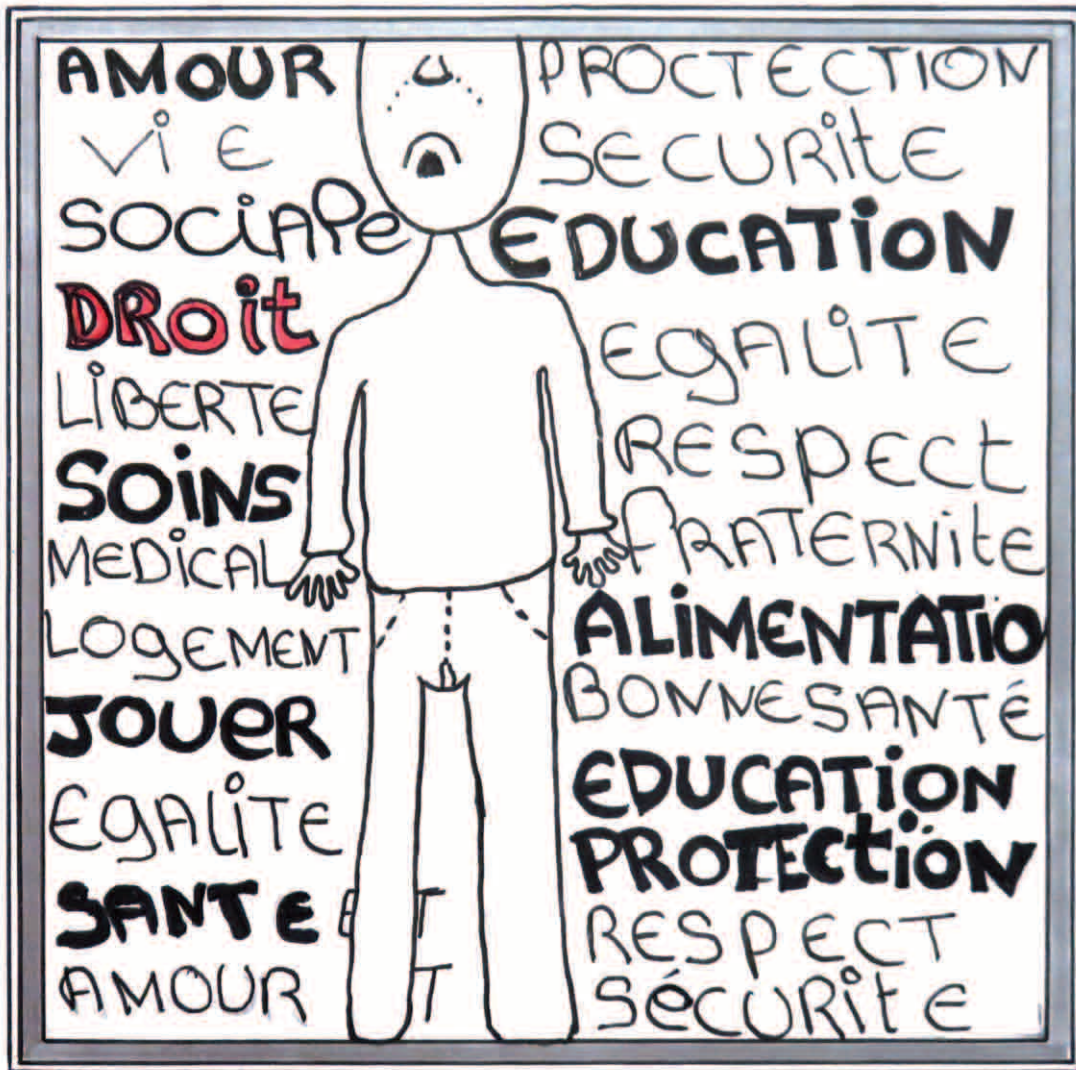
Population : ménages avec ou sans enfant

Nombre de jours d'ouvertures : 365 jours/ an

L'équipe éducative s'appuie sur un réseau important de partenaires qu'elle a su fédérer, de façon à être soutenue dans l'accompagnement global mis en place (santé, logement, emploi, formation, activités extérieures, accès à la culture, accès à la citoyenneté...).

Convaincu que le logement est la clé principale de l'insertion, notre service conduit des actions liées à l'habitat auprès de ménages en situation précaire. Nous aidons ces derniers à passer de la logique « avoir un toit » à la logique « être bien sous son toit ». Ces actions, menées en complémentarité, relèvent de l'accompagnement social, technique, juridique et d'animation. Elles revêtent une grande variété : accès au fonds de solidarité pour le logement, accompagnement prévention impayé d'énergie, sous-location bail glissant, intermédiation locative, gestion locative adaptée (accueil en appartement individuel et partage de temps collectif), « de toit à moi » (accompagnement au logement de personnes sans domicile), permanence d'accès aux droits, chantier d'auto-réhabilitation, chantier d'amélioration de l'habitat des personnes âgées, chantier de maîtrise de l'énergie, atelier recherche logements, atelier amélioration du lieu de vie, atelier sur des thèmes de prévention liés au logement (temps de sortie et de vacances réunissant parents et enfants).





CONSTRUIRE
L'AVENIR DE TOUS
LA VIE DE CHACUN

